

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Coloured covers /
Couverture de couleur

Covers damaged /
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing /
Le titre de couverture manque

Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material /
Relié avec d'autres documents

Only edition available /
Seule édition disponible

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured pages / Pages de couleur

Pages damaged / Pages endommagées

Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached / Pages détachées

Showthrough / Transparence

Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

FRANCOISE.

I

Ceux dont la mémoire n'est pas absolument obstruée—ou déblayée—par les folles transformations du nouveau Paris, se souviennent peut-être d'un magasin d'une assez modeste apparence qui occupait il y a douze ans, l'angle des rues Bourdaloue et Saint-Lazare. Ce magasin dont l'enseigne violette—*A la Pelote Grise*—défiant les injures du vent et de la pluie, était tenu par les deux Demoiselles Champlain, qui avaient fini de se rendre populaires dans le quartier, par cela même qu'elles offraient un frappant contraste avec le genre et l'esprit parisiens.

Célestine et Brigitte Champlain, d'origine et de familles bressannes, arrivées à Paris sous la Restauration, semblaient n'avoir jamais été jeunes. A ne considérer que leur figure, on les eût prises pour jumelles, tant il y avait de similitude dans leurs airs de tête, leur profil en bec à corbin, leurs petits yeux verts, leur front bas, strictement dessiné par un tour de cheveux bruns, leur nez crochu, leurs lèvres et leur teint mortifié. Mais elles différaient par la taille. Brigitte était bossue, Célestine droite, longue, menue et sèche comme un bambou. Leur caractère s'accordait admirablement avec cette collection d'agréments extérieurs. Elles possédaient au complet tous les défauts généralement attribués aux vieilles filles : humeur revêche, parcimonie liardeuse, penchant à médire de leur prochain, goût des minuties, génie *tatillon*, sourde colère contre toute velléité de plaisir, toute image de beauté, de jeunesse et de grâce. Elles se seraient fait battre pour une éguillée de fil, et

auraient veillé bien avant dans la nuit pour éclaircir une erreur de 10 centimes dans les comptes de la journée.

Avec tout cela, les demoiselles Champlain avaient une excellente clientèle et faisaient de très-bonnes affaires. Elles réussissaient par leurs travers, leurs tics et leurs manies, comme d'autres échouent par leurs qualités ; on riait sous cape des marchandes, mais on affluait dans le magasin. Leur commerce, très-borné d'abord, s'était étendu peu à peu à toutes les variétés de l'article *Paris*, et elles avaient offert à leurs pratiques la primeur de ces *bijoux bressans* qui étaient alors une véritable rareté. Leurs défauts se rachetaient d'ailleurs par une activité que l'âge ne ralentissait pas, une probité rigide et ombrageuse que leur avarice rendait plus méritoire, et une vertu farouche que leur laideur préservait de tout danger. "Je vais chez les demoiselles Champlain afin d'être sûre de n'être pas trompée."—Cette phrase, souvent répétée par les ménagères du voisinage, était devenue proverbiale. En outre, les deux sœurs, sans perdre un moment de vue les détails de la vente, étaient passablement bavardes. Les commérages des rues environnantes venaient aboutir à leur magasin par une sorte d'attraction magnétique ; tout en s'amusant de leurs bizarreries, on était pas fâché, après avoir discuté son emplette, de se renseigner un peu sur les infortunes conjugales de l'épicier, les visites reçues par la petite dame du troisième, ou les ambitions artistiques de la fille du concierge, élève du Conservatoire.

Jusqu'à 1854, les demoiselles Champlain, malgré le double progrès de leurs affaires et de leurs années, s'étaient obstinément passées de fille de boutique et de servante. Elles suffisaient à tout, grâce à ces habitudes laborieuses qu'apportent à Paris les émigrants des pays pauvres et rudes. Elles ne paraissaient pas encore disposées à se départir de ce régime économique, quand tout à coup leurs clients les plus avancés dans leur confiance apprirent une nouvelle étonnante. Célestine et Brigitte Champlain attendaient, d'un jour à l'autre, une nièce au second ou troisième degré, Françoise Machard, qui leur arrivait de Marboz, leur pays natal, pour s'occuper du ménage, faire les commissions et répondre aux chalands. Non pas qu'elles eussent besoin d'aide ! C'était, disaient-elles, pure charité de leur part. Leur cousin Simon, père de Françoise, était chargé de famille ; il avait éprouvé des malheurs, et il fallait bien se secourir entre parent !..

Mais l'étonnement des habitués de *la Pelote grise* n'eut plus de bornes lorsqu'ils virent enfin cette nièce, que, d'après le caractère, la structure et la physionomie des demoiselles Champlain, ils s'étaient figurée faite à leur image. Françoise avait dix huit ans ; elle était si jolie, ou plutôt si belle, elle répandait dans cette sombre et froide boutique un tel parfum de jeunesse, que, si l'âpre

honnêteté de ses tantes n'eût été à l'abri de tout soupçon, le Parisien né malin aurait pu leur attribuer une secrète envie d'exploiter au profit de leur magasin un genre d'attrait qu'on n'y avait jamais rencontré. L'artiste le plus amoureux d'idéal n'aurait pas choisi d'autre modèle pour peindre sur un pur visage toutes les grâces printannières, un délicieux mélange de douceur, de fierté et de fraîcheur virginales. Françoise avait des mains et des pieds d'enfant, une taille élégante et souple, de grands yeux bleus dont le regard trahissait des trésors d'émotion et d'innocence, un teint dont on devinait la blancheur délicate sous une légère couche de hâle. On eût vainement cherché le moindre trait de ressemblance entre cette tête charmante et les figures renfrognées des deux vieilles mercières ; il était impossible de les voir ensemble sans songer aussitôt à une colombe dans un nid de chouettes, à une rose dans une touffe de chardons.

Hélas ! cet étonnement et ce contraste ne furent ressentis par personne plus vivement que par les principales intéressées. Absentes de Marboz depuis plus de trente ans, elles ne savaient presque rien de ce qui s'y était passé depuis leur départ. Elles avaient vaguement appris que Simon Machard, leur cousin, restait veuf avec cinq ou six enfants ; que son veuvage, aggravé par son inconduite, lui avait porté malheur ; enfin, qu'ayant eu la malencontreuse idée de se charger d'un relai de poste au moment même où s'achevaient les grandes lignes de chemin fer, il était à peu près ruiné. C'est alors qu'il songea à ses cousines de Paris, dont la fortune, lui disait-on, suivait une marche diamétralement contraire à la sienne. On lui conseilla de recourir à elles, de leur proposer sa fille aînée, qui ne pouvait manquer de leur être utile, et leur épargnerait bien des fatigues.—Qui sait ? ajoutaient les officieux ; les demoiselles Champlain n'ont pas d'autre parent ; Françoise a la chance de devenir un jour leur associée et plus tard leur héritière.

Simon Machard, croisé de paysan et de maquignon, et fort rusé quand il n'avait pas bu, mena très-habilement cette négociation, qui dura trois mois. Il ne laissa deviner de sa détresse présente que tout juste ce qu'il en fallait pour apitoyer les âmes charitables sans éveiller les méfiances. Avec cet instinct quasi divinatoire qui fait de certains villageois, dans le cercle étroit de leurs intérêts, des diplomates consommés, il comprit ce qu'il voulait dire et ce qu'il fallait cacher. Parmi les qualités de sa fille, il eut soin de ne mettre en avant que celles qui devaient répondre aux exigences de ses futures patronnes : sobriété, santé, activité, diligence, économie, propreté ; Françoise était bonne à tout ; le cœur à l'ou-

vrage, des doigts de fée, une aptitude incroyable à tous les détails d'achat et de vente ; elle excellait dans les travaux d'aiguille, entendait merveilleusement le ménage, et mettait au besoin main à la cuisine ; levée avant le jour ; avant huit heures du matin ses petites sœurs lavées et habillées, le déjeuner prêt, la maison balayée de haut en bas ; bref, un trésor, dont il ne se séparait qu'avec un chagrin et par excès d'abnégation paternelle. Il se garda bien d'apprendre à ses cousines que Françoise était à ravir ou à effrayer ; qu'elle avait eu des temps meilleurs, passé deux ans au couvent des Trinitaires de Bourg ; qu'elle savait un peu de musique, beaucoup d'orthographe, et possédait une jolie voix. De toute son éducation *littéraire*—très-succincte d'ailleurs—il ne révéla qu'un point essentiel : ses succès en arithmétique depuis l'addition jusqu'aux livres en parties doubles.

D'après ce portrait, qu'il était permis de croire flatté, les demoiselles Champlain s'étaient imaginé qu'elles allaient voir arriver une bonne grosse montagnarde, aux joues et aux mains rouges, à la fois naïve et positive, qu'elles pétriraient comme cire molle et qui accepterait d'emblée leurs idées, leurs leçons et leur joug. Jugez de leur stupéfaction, je dirai presque de leur fureur, quand Françoise, un beau soir, descendue de l'omnibus du chemin de fer avec son léger bagage, ouvrit la porte vitrée du magasin, et, les bras étendus, le sourire aux lèvres, le cœur palpitant, s'élança vers elles en disant :

—C'est moi, mes chères tantes, moi, Françoise, votre nièce et votre servante, demandant à vous aimer, si vous le voulez bien !

Leur premier mouvement fut de la repousser ; pourtant elles se ravisèrent ; mais, en se laissant embrasser, elles échangèrent un regard aigu et froid qui réduisait à sa juste valeur cette concession forcée.

—Quelle délurée ! grommela Célestine.

—Quelle mijaurée ! murmura Brigitte !

A l'instant même, la pauvre enfant se sentit séparée par un mur de glace de ces vieilles filles à qui elle apportait affection, confiance et bonne volonté. Son cœur se referma et ne se rouvrit plus.

Nos mauvais sentiments ne sont jamais pires que lorsqu'ils peuvent se donner le change et dissimuler un vice sous une étiquette de vertu. Du premier coup, les demoiselles Champlain détestèrent Françoise, comme le hibou déteste le soleil ; mais elles ne s'avouèrent pas cette haine instinctive et la déguisèrent en cas de conscience. L'idée d'avoir sur les bras cette belle créature, d'être obligées d'exercer sur elle surveillance de tous les moments, et cela dans un quartier plein d'artistes, de viveurs et de femmes équivoques, au milieu d'une population vouée à la galanterie, à l'agiotage

et au plaisir, cette idée leur causait une sorte de rage que ces âmes étroites prenaient sincèrement pour un accès d'inquiétude quasi maternelle. Si cette situation se fût prolongée une minute de plus, peut-être Françoise se serait-enuie, aurait-elle éclaté en sanglots. Elle n'en eut pas le temps. Brigitte lui fit signe de la suivre ; elles montèrent ensemble un de ces obscurs et roides escaliers de service, humides en toute saison, qui conduisent aux mansardes. Arrivée dans un corridor sombre dont les fenêtres donnaient sur la cour, la bossue fit grincer une clef dans une serrure, et introduisit sa nièce dans une chambre de six pieds carrés qui ne renfermait que le strict nécessaire. D'un geste silencieux, à peine entrecoupé de quelques monosyllabes, elle lui montra le placard et le bahut où il y avait à peine assez de place pour une robe, un jupon, des chaussures de rechange et un peu de linge.

— Dame ! nous ne comptons pas sur une princesse ! marmotta la tante avec une pointe d'ironie qu'elle ne pouvait contenir.

Puis elle quitta Françoise en lui recommandant aigrement de ne pas faire une trop longue toilette et de redescendre au magasin dès qu'elle serait prête. Restée seule, Françoise se jeta sur le lit et fondit en larmes.

Elle ne tarda pas à réagir contre cette crise de désespoir, et chercha à s'en distraire par une occupation presque machinale. Tout en essayant de réparer sur sa personne le désordre du voyage et de ranger tant bien que mal le contenu de sa petite valise, elle songeait à l'avenir que lui promettait cet accueil. Aucune illusion ne lui était possible. Elle allait être taquinée, épiée, tyrannisée, humiliée, opprimée, victime de vexations incessantes et de persécutions à coups d'épingle. Ses actions les plus innocentes seraient calomniées, ses plus légères étourderies deviendraient des crimes ; on lui reprocherait le pain qu'elle allait manger ; ses efforts pour plaire à ses tantes se briseraient contre un parti pris hostile, et sa jeunesse, peut-être tout entière, s'userait dans ces luttes misérables, dans cette odieuse servitude. Pendant que ces sombres idées se succédaient dans l'esprit de Françoise avec la rapidité des nuages chassés par le vent d'automne, ses yeux encore mouillés de pleurs erraient autour d'elle, et les objets extérieurs semblaient répondre à sa tristesse. Il pleuvait ; de larges gouttes d'eau ruisselaient le long des vitres de l'unique fenêtre, d'où l'on n'apercevait qu'un coin de ciel bas et gris, quelques vagues ébauches de cheminées et de toitures, et les tuyaux de plomb qui descendaient dans la cour. La jeune fille, habituée au grand air et aux vastes horizons, étouffait déjà dans cette petite chambre qui sentait le renfermé, dont les cloisons suintaient, et dont le plafond dégradé paraissait prêt à lui tomber sur

la tête. Pour comprendre ce qu'elle dut éprouver, pour se rendre compte des souffrances qu'elle prévoyait, et qui dépassèrent ses prévisions douloureuses, il est nécessaire de remonter un peu plus haut et de raconter sommairement ce qu'avait été sa vie jusqu'au moment où s'ouvre notre récit.

II

Il n'y avait pas plus de deux ou trois ans que Simon Machard, le père de Françoise, était, comme on dit en province, *dans de mauvaises affaires*. Jusque-là, bien que ses propriétés fussent déjà grevées d'hypothèques, sa fille, à peine sortie de l'adolescence, pouvait se faire illusion et se croire souveraine d'un petit royaume dont les habitants semblaient heureux de vivre sous ses lois. Inutile d'ajouter que ces sujets si faciles à gouverner étaient des quadrupèdes : chèvres, moutons, vaches, chevaux, paissant librement dans ces belles prairies de la Bresse, qui servent comme de trait d'union entre les plaines riantes, les riches vignobles du Maconnais et les pittoresques magnificences du Jura et de la Suisse. Pendant que Simon courait les foires et les marchés, où le plus clair de ses bénéfices se dépensait au cabaret ; pendant que sa femme, épuisée déjà par la fatigue et le chagrin, restait au logis pour soigner ses plus jeunes enfants, Françoise, levée et avant l'aube, aspirait avec délice la vivifiante atmosphère des prés et des collines. Elle gourmandait les petits pâtres, surveillait les troupeaux, dirigeait les arrosages, la fénaison, la rentrée des foins, et vivait dans une familiarité charmante avec ses bonnes bêtes, dont quelques-unes venaient lui lécher les mains. On eût dit qu'elles la comprenaient et l'aimaient, qu'elles acceptaient avec joie la douce autorité de cette gracieuse bergère qui leur rendait leurs caresses, et dont la suave figure, la voix fraîche, les chansons un peu mélancoliques, s'accordaient si bien avec cet ensemble de scènes rustiques et de poésie pastorale.

Il y avait dans cette vie en plein air, active et contemplative à la fois, je ne sais quelles influences qui décidèrent du caractère de Françoise, l'élevèrent peu à peu au-dessus de son humble condition de paysanne renforcée ou de bourgeoise de campagne. Ce fut comme une mystérieuse initiation à un idéal qu'elle reflétait sans s'en rendre compte, à un ordre moral dont elle n'eut pas conscience, mais qui pénétra et éclaira tout son être d'une chaste et pure lumière. Ses perpétuelles affinités avec la nature, qu'elle ne raisonnait pas, n'en étaient que plus intimes et plus profondes. Elle la réfléchissait, pour ainsi dire, en la contemplant. Par la naïveté et

l'intensité de ses impressions, elle se fondait presque avec les paysages qui se déroulaient sous ses yeux. Elle s'y assimilait comme l'alcyon s'assimile à la vague, le coquillage au rocher, l'algue à la plage, la racine au sol, le rossignol au nid. Son imagination enfantine dépassait les étroites limites du pâturage bordé de fossés et de peupliers, pour interroger l'espace où elle aurait voulu se perdre dans un élan infini, les étoiles dont la limpidité l'attirait par une puissance magnétique, les pâles glaciers qui se découpaient sur l'azur du ciel, et dont la blancheur lui inspirait une sorte d'émulation virginale. Dans ces heures de solitude, dans cette façon de mêler à son insu les beautés du monde extérieur et les secrets du monde invisible aux réalités les plus vulgaires de la vie rurale, elle contracta des délicatesses d'hermine, des susceptibilités de sensitive, une fierté qui ressemblait à de l'orgueil, de vifs instincts d'indépendance, une physionomie originale, à demi poétique, à demi sauvage, un fond de sensibilité rêveuse qu'elle ignorait elle-même, et qui était tout ensemble un charme et un danger.

Mais dans cette première phase de la jeunesse le charme dominait tout ; et lorsque Simon, par vanité ou pour masquer sa ruine, eut placé Françoise chez les trinitaires de Bourg, les bonnes religieuses ne tardèrent pas à raffoler de cette fleur sauvage, qui leur rappelait, disaient-elles, le lis des champs de la divine parabole. Françoise devint leur favorite, on découvrit qu'elle avait une voix pure et flexible ; une des sœurs, bonne musicienne lui donna des leçons, et bientôt elle put chanter au chœur, de façon à émouvoir son pieux et facile auditoire. Son âme s'exaltait au milieu de ces mystiques tendresses qui ne lui laissaient regretter ni ses prairies, ni ses montagnes. Elle se sentait prise et comme possédée d'une faculté nouvelle, d'une immense force de dévouement et d'amour, qui tantôt se reposait sur ces têtes voilées de blancs pâlies par le jeûne, illuminées par la foi, tantôt s'envolait vers le ciel avec le parfum de l'encens, sous les ailes de la prière. Les hymnes sacrés, la clarté des cierges, les ombres du soir se glissant par gradations insensibles à travers les piliers de la chapelle tandis que les vitraux de couleur s'enflammaient au soleil couchant, tout cela s'emparait de Françoise, lui donnait le sentiment d'une vie surnaturelle, où les douleurs auraient eu la sainteté du martyre, où les joies auraient offert le rayonnement de l'extase. Jamais elle n'avait été plus heureuse et plus fière... Hélas ! ce bonheur dura peu. Un jour, les religieuses lui annoncèrent, en pleurant, que sa mère était au plus mal et demandait à la voir avant de mourir.

Catherine Machard, nature délicate et malade, supérieure à sa condition, avait horriblement souffert des habitudes grossières de

Simon, qui n'était pas un méchant homme, mais qui, ne sachant plus comment faire face à ses embarras pécuniaires, s'étourdissait dans l'ivrognerie et le désordre. Épuisée par ses cinq enfants qu'elle avait nourris, et dont les deux derniers, Suzette et Marie, étaient encore en bas âge, minée par ses angoisses d'épouse et de mère, sûr que son mari lui cachait le vrai chiffre de ses dettes, craignant sans cesse de voir la gêne présente dégénérer en misère, elle se mourait comme une lampe qui s'éteint faute d'huile. Lorsque Françoise, sa joie et son orgueil, entra dans la chambre, un pâle sourire erra sur le visage de l'agonissante. D'un regard, elle montra à sa fille aînée tous ceux qu'elle laissait en ce monde, comme pour lui dire qu'ils n'auraient désormais d'autre appui, d'autre mère que leur grande sœur. Puis ses yeux se levèrent avec une expression de reconnaissance vers le curé de Marboz, debout près de son lit, vénérable prêtre qui desservait depuis plus de trente ans cette modeste paroisse. Un moment, elle parut unir dans sa pensée, pour se consoler ou se rassurer, cette pure jeune fille et ce saint vieillard, aussi ému que s'il était de la famille. Simon, assis près de l'âtre, les poings fermés, sa grosse figure penchée sur sa large poitrine, ses deux fils à côté de lui, semblait expier par des regrets tardifs le mal qu'il avait fait. Marie et Suzette sanglottaient en voyant pleurer les autres.

Cependant Catherine s'affaiblissait à vue d'œil. Le curé présenta à ses lèvres un crucifix qu'elle baisa avec ferveur. Elle adressa un dernier regard à Françoise ; un instant après les prières des agonisants s'arrêtèrent ; un faible soupir venait de s'exhaler de la couche funèbre. Françoise se précipita vers sa mère dont la main, par un dernier effort, avait soulevé le drap. Cette main était glacée.

— Simon, dit le curé avec un mélange de sévérité et de douceur, votre femme est morte.

Nous n'avons pas à insister sur cette scène poignante, sur les journées qui suivirent, sur les premiers indices qui révélèrent à Françoise le fâcheux état des affaires de son père. Ce fut une date nouvelle dans son existence. On ne pouvait songer à la remettre au couvent. Elle avait à remplacer dans la maison, auprès de ses sœurs et de ses frères, celle qui venait de mourir en lui léguant une famille et un devoir. C'est à la fois le malheur et le privilège des pauvres gens, forcés de lutter contre les nécessités ou les difficultés de la vie, que, frappés dans leurs affections les plus chères, ils sont obligés d'agir au lieu de pleurer. Il ne leur est pas permis de s'enfoncer dans leur douleur, de lui livrer en pâture tout ce qu'ils ont de puissance pour aimer et pour souffrir, de s'enivrer de leurs larmes et d'absorber dans cette ivresse tous les éléments de l'activité et de la sensibilité humaine. Le souci du lendemain les attend au

seuil du cimetière ; leurs habits de deuil ne sont pas encore coupés qu'ils ont à reprendre leur travail, et telle est la faiblesse de notre misérable nature qu'en s'occupant ils se consolent.

Françoise ne se consola pas, mais son inquiétude fit bientôt diversion à son chagrin. La mort de sa mère avait produit l'effet de ces coups de pioche ou de marteau qui achèvent l'éroulement d'un édifice déjà lézardé. Les créanciers, retenus jusque-là par l'estime et la sympathie qu'inspirait Catherine, se montrèrent plus méfiants et plus pressés. Quelques Gobseck de village commencèrent à allonger leurs griffes. En vain maître Bouquayrol, notaire du lieu, excellent homme, très-lié avec le curé, essayait-il de mettre un peu d'ordre dans ce désarroi. Simon Machard, retombé dans ses ruineuses habitudes, courant sans cesse de Meillonas à Colygnny et de Montrevel à Treffort, sous prétexte de chevaux à vendre ou de moutons à acheter, impatientait l'homme de loi comme l'homme de Dieu, et paralysait leurs essais de sauvetage. Tous les trois mois, malgré les anathèmes du notaire et les remontrances du curé, une vente forcée aliénait quelque quartier de vigne, un arpent de prairie, un bouquet d'arbres, et rétrécissait les limites de ces pâturages où Françoise avait fait de si beaux rêves.

Pourtant elle se débattait vaillamment contre la mauvaise fortune. Il y avait dans ce rôle presque maternel de sœur aînée un je ne sais quoi qui exaltait son imagination et la dédommageait de ses privations et de ses alarmes. Elle se sentait nécessaire à ce petit monde qui n'avait plus pour le soutenir que son intelligence et son courage. Sa responsabilité l'effrayait peut-être ; mais elle trouvait dans cet effroi même une secrète jouissance dont s'accommodait son âme fière. On la voyait, dans la même journée, faire le ménage, préparer les repas, apprendre à lire aux petites filles, tricoter des bas et des mitaines, cajoler le gros Simon, tâcher de le rendre sédentaire, reprendre les vêtements et le linge, arrioser le jardin, et parfois discuter avec le sang-froid d'un d'homme d'affaires les ventes, les achats et les échéances. S'il est vrai que l'exquise propreté soit l'élégance des pauvres, on pouvait se dire, en parcourant la maison, que Françoise n'avait rien perdu de ses instincts d'élégance. Elle excitait l'admiration de l'abbé Martoret, le curé de Mardoz, et de son ami le notaire. Mais comment lutter contre l'impossible ? Deux ans s'écoulèrent ainsi ; après quoi, Françoise était à bout de ses forces, son père à bout d'expédients et maître Bouquayrol débordé par les créanciers de Simon.

Ce diable d'homme avait trouvé moyen de manger ou de boire presque tout le bien de sa femme, sans compter le sien. Suivant l'usage de ses pareils, il achevait de se déranger et commençait à

s'abrutir à mesure qu'il se voyait plus près de sa ruine. De toutes ses propriétés qui avaient été considérables, il ne lui restait plus qu'une terre de huit ou dix hectares, grevée d'hypothèques et attendant à une maison délabrée.

Il fallait prendre un parti ; Marie avait neuf ans, Suzette sept ; on les mit en apprentissage ; dès deux garçons, l'un fut placé chez un riche fermier des environs, l'autre demeura auprès de son père. Le curé, trente ans auparavant, en arrivant à Marboz, avait entendu parler des demoiselles Champlain, proches parents de Simon, qui venaient de quitter le pays pour établir un petit commerce à Paris. Il s'informa, sut qu'elles avaient prospéré, calcula approximativement leur âge, reconnut qu'elles devaient être presque septuagénaires, et donna au malheureux Simon, qui ne savait plus, comme on dit, *de quel bois faire flèche*, l'idée de leur proposer Françoise. Ce fut un trait de lumière : Machard fit trêve à ses libations, secoua son engourdissement, et entama fort adroitement avec ses cousines la correspondance dont nous avons parlé et qui finit par réussir. Si nous osions appliquer une image vulgaire à cette belle et noble créature, nous dirions qu'il *maquignonna* sa fille.

Les demoiselles Champlain, méticuleuses et méfiantes, mirent à se décider une lenteur qui donna à Françoise le temps de réfléchir ou de rêver. Moins qu'une autre, elle pouvait échapper au singulier prestige qu'exerce ce nom magique, PARIS, sur les intelligences vives. Une de ses camarades de couvent, dont les parents avaient habité *la capitale*, et qui en gardait un souvenir embelli par son imagination enfantine, lui en avait fait d'éblouissantes peintures. A l'entendre, les magasins ressemblaient à des palais. Promenades, jardins publics, boulevards, monuments, églises, formaient de perpétuels sujets d'enchantement. Des milliers de becs de gaz illuminaient les places et les rues. On rencontrait, à chaque pas, de beaux messieurs et belles dames, de fringants attelages, des chevaux magnifiques, étrangers archi-millionnaires qui étonnaient Paris de leurs prodigalités. Les étalages étaient des merveilles, etc., etc. Françoise s'amusait à compléter en idée ces descriptions naïves. Plus tard, au milieu de ses tristesses, elle évoquait de vagues et radieuses images ; elles se figurait ses tantes à la tête d'un de ces magasins somptueux que lui avaient dépeints sa jeune compagne ; ayant sous leurs ordres une armée de commis et de filles de boutique ; elle se voyait partageant leur autorité, s'emparant de leur affection, trouvant auprès d'elle et parmi leurs amis cette sympathie qui l'avait accueillie partout et qui avait tant de fois adouci ses peines. Elle espérait enfin entrer assez avant dans leur confiance pour oser leur parler des embarras d'argent de son père, de l'avenir de ses frères

et de ses sœurs, et les amener peu à peu à adopter cette famille qui ne pouvait plus attendre de salut que de leur bonté.

On connaît maintenant les phases diverses par où Françoise avait passé avant d'échouer dans cette étroite et froide mansarde dont sa tante Brigitte venait d'ouvrir la porte. Par la vivacité de ses espérances, la magie de ses rêves, la fierté naturelle de son esprit et de son cœur, on peut deviner ce que fut pour elle cette arrivée, on peut mesurer l'intensité de son désespoir et la profondeur de sa chute.

III

Ce qu'elle souffrit, avons-nous besoin de le dire ? Elle eût bravement accepté les déceptions matérielles, si on l'eût un peu aimée ; à dix-huit ans, il y a toujours un rayon du soleil pour égayer une pauvre chambrette, un brin de giroflée pour corriger les sombres couleurs de la pierre et de l'ardoise, une baguette féérique pour faire tomber les cloisons humides et introduire un prince charmant, messager de tendresse et de bonheur. Ce qui frappa au cœur Françoise, ce qui la froissa dans les fibres les plus intimes et les plus délicates de son être, ce fut d'abord le sentiment de répulsion et d'antipathie que lui opposèrent ses tantes et qu'elles dissimulaient à peine ; ce fut ensuite l'odieux esprit de méfiance, de surveillance et d'espionnage dont elle se sentit enveloppée. Célestine et surtout Brigitte, plus acariâtre et plus tracassière que sa sœur, semblaient avoir pris à tâche d'humilier et de *mâter* cette âme loyale, éprise de liberté et de lumière, de qui l'on aurait tout obtenu en lui laissant la conscience de sa valeur et en ménageant ses susceptibilités légitimes. Si un acheteur restait dans le magasin une minute de plus que le nécessaire et regardait Françoise un peu plus que ses tantes : " C'est un amoureux ? " disait Célestine. — Vous finirez mal ! " ajoutait Brigitte. Si la jeune fille, envoyée en commission, ne rentrait pas exactement à l'heure calculée par ses deux terribles gardiennes, c'était à son retour, une vraie tempête : l'aigre fausset de la bossue dominait les imprécations nazillardes de Célestine, et les soupçons les plus offensants s'exprimaient dans un langage plein de fiel. Parfois la scène tournait au grotesque. Une heure pour aller rue Castiglione et revenir !... s'écria un jour Brigitte ; c'est clair vous aviez donné rendez vous au beau monsieur qui épiait hier soir derrière la vitre.... Prenez garde ma chère, votre prétendue beauté vous perdra, et le diable ne fait qu'une bouchée d'orgueilleuses telles que vous. — " Non, non ! reprit Célestine en douceur, Fran-

çoise est de bonne race... Je veux bien croire qu'elle ne faillira pas plus que nous n'avons failli... mais, avec une vanité comme la sienne, que de périls ! Et pour nous, quelle responsabilité terrible ! Quand on a su se défendre, il est bien pénible d'avoir à défendre les autres ! ”

A quoi bon multiplier ces détails et ces exemples ? On voit d'ici ce que dut être pendant cette phase la vie de Françoise et ce qu'il fallut d'efforts à cette fière nature pour se résigner à ces taquineries continuelles, à ces insupportables affronts. Quand elle se sentait près d'éclater, elle domptait ses sourdes révoltes en songeant à ceux qu'elle avait laissés là-bas, à Marboz, qui avaient besoin d'elle, qu'elle parviendrait peut-être à secourir, si jamais à force de patience, elle réussissait à vaincre les préventions et les défiances des demoiselles Champlain. Elle se redisait sans cesse que de deux maux, il fallait choisir le moindre, et son retour au pays serait le pire des désastres.

Si opprimée qu'elle fût par ses tantes, quelle que fût leur habileté à lui créer en plein Paris une existence plus terne que la vie de province et plus cloîtrée que celle de couvent, elles ne pouvaient l'empêcher de deviner et d'entrevoir ce Paris redoutable sous des formes qui ressemblaient peu à l'intérieur de leur boutique et aux veillées taciturnes de *la Pelotte grise*. Leur ombrageux despotisme n'allait pas jusqu'à ternir leur nièce enfermée. Elle leur échappait par l'imagination, quand elle servait la clientèle sous leurs ordres ou groupait les chiffres sur leurs livres de comptes. Cette imagination prenait un plus rapide essor, chaque fois que Françoise, un paquet sous le bras, traversait ces beaux quartiers où tout est spectacle, mouvement, bruit, éclat, séduction et péril. Il lui arrivait souvent de rencontrer des jeunes gens qui se disaient en la voyant : “ Oh ! la belle fille ! L'admirable tête ! Quel merveilleux modèle pour ma...” — Ici le nom d'une héroïne légendaire ou mythologique. — Elle doublait le pas, mais elle avait entendu.

Un jour, en décembre, elle fut chargée de porter des dessins de broderie dans un petit hôtel de la rue de Douai, chez une dame que les sœurs Champlain appelaient madame Clara. Quand Françoise entra, madame Clara chantait à son piano, dans un costume original qui relevait sa beauté expressive et fatiguée. C'était une artiste de l'Opéra Comique. Elle fut frappée comme tout le monde de la figure de cette fille de boutique, dont bien des princesses de théâtre ou d'ailleurs auraient pu envier la distinction et la grâce. Elle l'interrogea avec cet air *bon enfant*, ces manières *en dehors*, un peu au-delà du ton, particulières aux personnes, même les plus honnêtes, qui sont en contact avec le public. Enhardie par ces prévenan-

ces dont elle avait perdu l'habitude, et qui étaient pour ce que la rosée est pour les plantes, Françoise osa demander à madame Clara de continuer de chanter le morceau resté sur le pupitre : c'était le grand air d'Angèle du *Domino noir*. L'actrice y consentit fort gracieusement, et, par un caprice familier à tous les artistes, chanta mieux que si elle avait à se faire applaudir par salle comble. Jugez du ravissement de Françoise, qui depuis plus d'un an n'avait pas eu un instant de joie. Lorsque arriva le délicieux mouvement de valse qui sert de péroraison à cet air de bravoure, la pauvre enfant riait et pleurait tout ensemble.

— Mon Dieu ! que c'est beau ! dit-elle en joignant les mains.

— Non, ce n'est pas beau, c'est seulement très-joli ! repliqua madame Clara, touchée de ce naïf enthousiasme.

Elle redoubla de questions amicales :

— Vous avez donc du goût pour la musique ? En entendez-vous quelquefois ? Où étiez vous avant de venir à Paris ? Pourquoi vous cloîtrer chez ces vieilles demoiselles Champlain, qui me font l'effet de deux duègres ou de deux Parques ?.

Les réponses de la jeune fille achevèrent d'intéresser la cantatrice. A son tour, elle pria Françoise de lui chanter quelque chose. Celle-ci, tout émue, dit une de ces chansons de son pays où il n'y a pas de roulades et de points d'orgue, mais où se traduit l'âme des générations disparues. Elle y mit un sentiment si exquis et si vrai, que madame Clara, de plus en plus démonstrative, lui dit en la pressant dans ses bras :

— Mais savez-vous, ma chère enfant, que vous avez une voix charmante ?... Et avec cela, belle comme un ange !... Ah ! si vous vouliez !... Mais non ! qui oserait vous donner ce conseil ?... Le mieux est de nous quitter.

Elle regarda la pendule :

— Déjà six heures ! ajouta-t-elle. Allez-vous-en bien vite. Je vous ai retenue trop longtemps... Vous serez grondée... Mais, au revoir !... Vous reviendrez, n'est-ce pas ?

Françoise tressaillit, ballutia un remerciement et sortit en toute hâte. Elle ne savait que trop bien qu'elle allait être affreusement grondée et peut être indignement soupçonnée. Cette idée, les douces paroles de l'actrice, les mélodies du *Domino noir*, sa propre voix qu'elle croyait encore entendre vibrer devant le piano, la jardinière, les fleurs, ce parfum d'art et d'élégance dont elle venait d'aspirer une chaude bouffée, tout cela lui montait au cerveau et la jetait dans un trouble inexprimable... Puis elle répétait machinalement, le cœur plein d'angoisse : Six heures !... Que vont-elles me dire ?... Elles me chasseront peut-être !...

En ce moment, Françoise s'aperçut qu'elle était suivie.

A six heures, en décembre, sous *le beau ciel* de Paris, la nuit est tout à fait tombée, et, s'il s'y joint un peu de brouillard, l'obscurité est complète. Il y a douze ou quinze ans, ce quartier, composé des rues de Douai, Fontaine, Mansard et Duperré, était encore plein de terrains vagues où des barrières de planches remplaçaient provisoirement les maisons. Les voleurs et les galants avaient beau jeu sur ces hauteurs mal éclairées et peu fréquentées. Françoise essaya de marcher plus vite; mais une sorte de frémissement intérieur la paralysait. Bientôt elle se sentit serrée de près, et l'individu qui la poursuivait eut l'audace de lui effleurer la taille. Alors elle retrouva tout son courage avec les ardentes colères de la pudeur offensée: elle se retourna: la clarté d'un réverbère tomba d'aplomb sur son visage: jamais elle n'avait paru si belle. A l'aspect de cette beauté si pure, de cette indignation si sincère, l'importun regretta peut-être son insolente incartade. Peut-être allait-il bredouiller quelques excuses; il n'en eut pas le temps: un autre jeune homme, d'assez haute taille, qui montait d'un pas leste la rue Fontaine s'approcha rapidement, comprit aussitôt le sens de cette scène à deux personnages, et dit à l'agresseur, d'une voix nette et vibrante:

— Monsieur, vous êtes un manant ou un drôle!

— Monsieur, répliqua l'autre, si vous n'êtes pas un lâche, je vous apprendrai demain à connaître un drôle de ma sorte!...

Ainsi entamé, le dialogue devait nécessairement aboutir à une provocation en règle. Tout ceci fut plus prompt que l'éclair. Françoise restait clouée sur place, regardant son défenseur, dont les yeux lançaient des flammes. Il sortit de sa poche un petit carnet et en tira une carte qu'il remit à son adversaire. Mais dans le désordre inséparable d'un pareil moment, il en laissa échapper une seconde qui tomba aux pieds de Françoise. Elle la ramassa sans être remarquée des deux hommes, qui réglèrent l'affaire pour le lendemain, parvint enfin à triompher de son trouble et s'enfuit précipitamment.

Pendant ces deux ou trois heures d'attente, les demoiselles Champlain avaient *monté* leur courroux à un diapason extraordinaire. Dès les premiers mots, Françoise reconnut cette fois que les reproches seraient des invectives et les soupçons des outrages. Pour y couper court, elle s'empressa de tout raconter à ses geôlières, sauf, bien entendu, la finale.

Sans s'apaiser, la colère des vieilles marchandes changea d'objet:

— Quoi! cette madame Clara était une actrice? Ma sœur, l'auriez-vous pu croire? s'écria Brigitte.

— Moi ? jamais de la vie ! reprit Célestine. Je la voyais tous les dimanches à la messe, à Notre-Dame de Lorette.

— Et voilà les gens qui vous plaisent ! continua Brigitte en s'adressant à sa nièce.... Des chanteuses ! des comédiennes ! des effrontées.... Je suis sûre que cette belle diseuse vous a fait des compliments.... Ma sœur, avant trois mois notre nièce montera sur les planches !... Quelle horreur ! Quelle honte !... Mais auparavant, mademoiselle, sachez qu'à votre première équipée je vous renvoie à votre père, après lui avoir fait part de votre belle conduite !

Françoise aurait pu répondre à ses tantes : ' Si madame Clara vous semble une effrontée, pourquoi ne lui rendez-vous pas son argent ? ' Mais elle n'y songeait guère ; sa pensée, ou plutôt son âme tout entière était auprès du jeune homme inconnu qui avait pris sa défense avec cet élan généreux, chevaleresque, héroïque. Elle l'avait à peine entrevu ; elle cherchait à se rappeler sa figure irrégulière, mais pleine d'expression et de feu. Que les heures lui semblèrent lentes jusqu'au moment où elle put enfin monter dans sa chambre et tirer de son corsage la carte qu'elle avait ramassée ! Elle lut cette carte ; elle dévora le nom et l'adresse : Évariste Ermel, 37, rue des Martyrs.

Évariste Ermel ! Il était tout près, à cent pas de la *Pelote grise*, dans une rue où elle avait passé plus de cent fois ! En cinq minutes elle pouvait aller sonner à sa porte !... Et il se battrait le lendemain, il se battrait pour elle, pour elle qu'il ne connaissait pas, qui ne le reverrait probablement jamais ! S'il était blessé, aurait-il des amis, une mère, une sœur pour le soigner ?... Après avoir longuement prié pour lui, Françoise essaya de s'endormir, mais en vain : sa tête et ses mains étaient brûlantes ; son agitation ressemblait à de la fièvre. Surexcitée par les incidents de la soirée son imagination lui représentait Évariste frappé mortellement, rapporté chez lui, sans secours, sans médecin, sans prêtre, ignorant même si cette jeune fille à laquelle il s'était dévoué avait une pensée pour lui... Pendant cette cruelle insomnie qui dura jusqu'au matin, Françoise serrait entre ses doigts la carte qui la remettrait, quand elle le voudrait, sur la trace du jeune homme et le plaçait pour ainsi dire à sa portée ; lien mystérieux et fragile dont elle ne savait pas si elle devait se réjouir ou s'effrayer. Tantôt elle froissait cette carte avec terreur comme une tentatrice, tantôt elle la baisait comme une amie. A la fin, un peu avant le jour, la fatigue l'emporta : Françoise s'endormit d'un sommeil fébrile, et revit en songe, sous des aspects plus fantastiques et plus sinistres, les images de sang et de deuil qui l'avaient si péniblement agitée.

Les âmes ont leur histoire comme les empires et les armées. Il y

a dans leur vie tel jour, telle heure, telle minute qui les pousse plus rapidement vers leur destinée que des années entières. La jeune fille eu se réveillant, se posa hardiment cette question : M'est-il possible, m'est-il permis de ne pas aller avant ce soir savoir des nouvelles de ce jeune homme ? Et elle se répondait : Non.

Il lui semblait que des sensations nouvelles précipitaient les battements de son cœur, qu'un monde nouveau se révélait à ses regards, où ne pourraient l'atteindre ni les injurieux soupçons de ses tantes, ni les préjugés et les lâchetés vulgaires. Ce nom assez peu commun d'Évariste revenait sans cesse à sa pensée et à ses lèvres. Tout à coup elle tressaillit d'épouvante. Françoise touchait à sa vingtième année, malgré ses instincts supérieurs, elle était presque du peuple. Dans sa condition et à son âge, les jeunes filles peuvent rester pure : elles ne sont pas ignorantes. Ce sentiment inconnu, qu'était-ce donc ? N'était-ce pas l'amour ? Sa chasteté superbe se révoltait à ce mot : elle avait honte, elle avait peur d'elle-même, peur d'un péril prochain, imminent, qu'elle ne définissait pas, mais qu'elle devinait. Puis elle se réconciliait avec sa propre faiblesse, ou plutôt elle reprenait confiance en sa force. " Si c'est l'aimer, se disait elle, que d'être prête à donner ma vie pour lui, à supporter toutes les tortures pour le sauver, je l'aime ! " Et elle ajoutait : Eh bien ! après ? J'irai à sa porte savoir s'il vit, s'il est blessé, s'il est mort... Il l'ignorera toujours, et je ne le reverrai jamais." Elle défiait avec audace ce qui l'épouvantait tout à l'heure ; elle n'avait plus d'effroi, mais l'exaltation du danger.

Le hasard vint à son aide. Sur le soir, ses tantes, retenues au logis, l'envoyèrent en commission dans le voisinage.—Mais cette fois, dit Brigitte, dont la colère couvait sous la cendre, si vous restez plus d'une demi-heure, nous saurons ce que nous avons à faire ; votre congé définitif, une lettre d'avis à votre père pour lui apprendre ce que vous êtes !...

Françoise entendit à peine ces dures paroles. Un instant après, elle arrivait en courant au n° 37 de la rue des Martyrs. Comme elle tournait l'angle de la rue Navarin, elle aperçut un fiacre qui s'arrêtait devant la maison. Ce fait si simple prit pour elle les proportions d'un malheur ; dans la disposition d'esprit où elle se trouvait depuis la veille, tout était sujet d'émotion et d'angoisse. Elle éprouvait un choc terrible, comme si une lame d'épée lui eût traversé le cœur.

Ses pressentiments ne l'avaient pas trompée. Appuyée contre le mur, elle vit descendre du fiacre deux hommes, l'un jeune, et l'autre d'un certain âge. Ils soutenaient dans leurs bras un blessé dont la figure livide, les lèvres pâles, les yeux éteints, les vêtements tachés

de sang ne lui laissèrent pas de doute. Elle reconnut son défenseur, Évariste Ermel.

Perdant aussitôt toute idée de prudence, entraînée par une force irrésistible, elle suivit les deux hommes, qui, chargés de leur triste fardeau, montèrent jusqu'au haut de l'escalier. Là, elle entra avec eux, dans une vaste pièce, sans meubles; un immense vasistas se dissimulait à demi sous un ample rideau de serge verte; les murailles, passées en couleur eussent été absolument nues, si on n'y avait accroché çà et là une douzaine de tableaux ou d'études sans cadres. Sur une planche de bois blanc, fixée à cette cloison, quelques torsos, quelques plâtres, deux ou trois statuettes et un pot à tabac. Au milieu de la pièce un chevalet surmonté d'une vareuse. A gauche, dans une porte entr'ouverte, on apercevait, dans un étroit cabinet, un lit de sangle, une cruche, une cuvette, une table de noyer et deux chaises de paille.

Françoise fit d'un clin d'œil cette inventaire en bien moins de temps qu'il nous en a fallu pour écrire. Elle en savait assez pour comprendre qu'elle se trouvait dans l'atelier d'un peintre. Les deux hommes couchèrent le blessé sur son lit; le plus âgé lui tâta le pouls, ausculta la poitrine, examina la blessure. Le plus jeune lui demanda :

—Est ce grave

—Oui et non...Le poumon n'est pas atteint; mais il va y avoir un violent état de fièvre...Le pire, c'est que ce jeune fou, sera soigné à la diable... A-t-il une famille? Est-il de Paris.

—Non docteur; je le crois des environs de Toulouse; il faisait du paysage en province; il est à Paris que depuis peu de temps; il n'y connaît presque personne...hier soir, à la brasserie, il cherchait des témoins pour cette sottie affaire...j'ai consenti, bien à contre-cœur, et c'est alors que je suis allé vous chercher...

—Et le motif de la querelle?

—Oh répondit en haussant les épaules, une femme sans doute...

—Oui, monsieur, cette femme, c'est moi, dit Françoise en s'avançant.

Elle était restée sur le seuil de l'atelier, et ils ne l'avaient pas remarquée. Tous deux reculèrent comme devant une apparition surnaturelle. Son attitude et son visage reflétaient un sentiment si pur, une telle expression de dévouement et de chasteté, que ni le médecin, ni l'artiste n'eurent, dans ce premier instant, une pensée grossière ou narquoise. Ils la saluèrent en silence; Françoise reprit, en s'adressant au docteur.

—Monsieur, je viens de vous entendre dire que ce pauvre blessé serait probablement mal soigné... Voulez-vous accepter mes soins?...

Oh ! Mademoiselle, avec une garde-malade telle que vous, je réponds d'une prompte guérison dit le médecin avec une admiration presque respectueuse. Cet intéressant jeune homme sera sur pied avant quinze jours.

— Et bien ! veuillez m'attendre ici ; je ne vous demande qu'un quart d'heure, et je reviens.

Elle sortit précipitamment ; son parti était pris ; un de ces partis insensés et héroïques qui se traduisent en grandes actions ou en grandes fautes ; elle ne voulait pas réfléchir ; elle ne se souvenait plus de rien, excepté d'Évariste Ermel gisant sur son grabat. Passé, avenir, famille, souci de son honneur, tout disparaissait devant cette image.

Elle se glissa, le cœur palpitant, le long de la boutique de ses tantes, entra par la porte cochère, traversa la cour, monta l'escalier de service, pénétra sans bruit dans sa chambre, fit un paquet de ses hardes, et s'esquiva sans être aperçue. Tout cela fut l'affaire de quelques minutes. Un quart d'heure après, Françoise était, rue des Martyrs, au chevet d'Évariste Ermel. Le jeune artiste qui n'était pas un ami, mais une simple connaissance d'atelier et de brasserie, avait congé du docteur ; celui-ci attendait Françoise.

Ainsi qu'il l'avait annoncé, l'accès de fièvre commença vers neuf heures du soir, et fut très-violent. Le blessé eut le délire, et les paroles entrecoupées où il retraçait la scène de la veille, prouvèrent à Françoise qu'elle n'était pas oubliée. Elle trempait sa main dans l'eau froide et la promenait légèrement sur le front brûlant d'Évariste, qui souriait alors et la regardait fixement à travers les hallucinations de la fièvre. Elle le soignait avec cette perfection de mère et de sœur dont elle avait pris l'habitude à Marboz et qui s'accordait si bien avec sa généreuse et délicate nature. Le médecin n'était pas encore revenu de sa surprise ; il se creusait la tête pour deviner quelle pouvaient être les relations du jeune peintre avec cette jeune fille qui ressemblait si peu à tout ce qu'il avait vu en ce genre. Il en était si préoccupé, si ému, qu'il ne songeait plus à ses autres malades. Pourtant, vers minuit, il se leva, et, tendant la main à Françoise avec cette nuance de respect que son âge et son expérience rendaient plus significatives :

— Mon enfant, lui dit-il, je ne sais qui vous êtes ; mais si j'avais beaucoup d'infirmières comme vous, mon métier serait trop facile. Voici quelques prescriptions que je n'ai pas besoin de vous recommander ; il y a une bonne pharmacie de l'autre côté de la rue... À présent, je puis vous rassurer tout à fait ; la blessure n'est pas grave ; le fleuret a glissé entre les côtés... je reviendrai demain, à midi... L'accès de fièvre tombera dans quelques heures... il ne faudra plus

que des soins, du repos et un bon régime... au bout de huit jours, la convalescence, et, à la fin du mois, la guérison.

Restée seule avec Évariste, Françoise rentra enfin en possession d'elle-même. Les dernières paroles du médecin la rassuraient et l'effrayaient tout ensemble. Elle avait l'orgueil et l'amour du bien. Dans un premier mouvement d'enthousiasme, de reconnaissance, de passion peut-être, il ne lui avait pas déplu de braver les apparences, de détruire son avenir, de défier le péril ; elle ne voulait pas faire un pas de plus sur cette pente dangereuse. La nuit était silencieuse et froide ; ce morne silence des grandes villes lorsqu'on souffre d'une douleur physique ou morale, et qu'on entend vaguement, dans le lointain, le bruit assourdi des voitures ou la chanson d'un passant. Au dedans, une sensation poignante de solitude et d'abandon. Les faibles clartés de la lampe laissaient dans l'ombre l'atelier, et s'accrochant aux blancheurs des statuettes et des plâtres, semblaient les envelopper d'un suaire. L'imagination de Françoise créait dans ce vide des fantômes qui la menaçaient de leurs ricanements lugubres. De temps à autre, elle présentait une cuillerée de potion calmante au blessé qui obéissait avec une expression de béatitude, puis retombait en proie à ses visions et à ses songes. Aux premières lueurs du matin, Françoise, accoutumée à soigner des enfants et des malades, ne tarda pas à distinguer la réaction favorable annoncée par le docteur ; le délire cessa peu à peu ; l'agitation s'apaisa ; les couleurs de la santé reparurent sur le visage ; les yeux eurent un bon regard, qui se fixa un moment sur Françoise comme pour s'expliquer sa présence ; puis ils se fermèrent, vaincus par le sommeil, et la jeune fille comprit que ce sommeil tranquille était déjà la convalescence.

• — Si je reste une heure de plus, je suis perdue ! se dit-elle.

Perdue ! Elle l'était déjà sans doute, aux yeux du monde ; mais sa conscience et le jugement de Dieu lui paraissaient d'un prix inestimable, infiniment supérieur à l'opinion des hommes.

Une fois décidée, elle ne voulait pas retarder d'un instant l'exécution de son dessein. Elle plaça le linge qui devait servir au pansement d'Évariste, *borda* soigneusement son lit, mit les cafetières sur le poêle de fonte. Une idée cruelle l'obsédait. Évariste avait-il de l'argent ? Tout, dans cet atelier, trahissait la pauvreté d'un artiste à son début. Françoise se fouilla ; elle compta son petit pécule. Quinze mois auparavant, elle était arrivée à Paris avec cent francs ; elle en avait épargné à peu près autant sur la pension bien minime qu'elle touchait pour son entretien. Elle fit de cette somme deux parts égales, vida le pot à tabac, l'installa, bien en évidence, sur la

table, à côté du paquet de linge et de charpie, et y déposa l'argent. Jamais l'obole du pauvre ne fut donnée de plus grand cœur.

Ensuite elle regarda une dernière fois Évariste qui dormait paisiblement, fixa dans sa mémoire ces traits qu'elle ne voulait plus oublier, sortit sur la pointe du pied, et descendit rapidement l'escalier; elle tenait à la l'ordonnance du docteur.

Françoise appela la femme du concierge, vieille grosse mère familiarisée de longue date avec les épisodes de la vie d'artiste, et lui tendant le papier :

— Est-ce vous, lui dit-elle, qui faites le ménage de M. Évariste Ermel?...

— Oui, madame..., que même je suis étonné de ne vous avoir jamais vue...

— Hé bien, voici l'ordonnance du médecin!...Il va revenir à midi...Le malade dort...ne montez chez lui que dans une heure ou deux, et entrez bien doucement...Vous trouverez de l'argent dans le pot à tabac...

— Vraiment? fit la brave femme avec stupeur; pour sûr, ce n'est pas lui qui l'y a mis..

Un moment, Françoise eut envie d'écrire son nom, rien que son nom, au bas de la feuille qu'elle remettait à la concierge. Elle résista à la tentation. Pour que la faute ait son excuse, murmura-t-elle, il faut que le sacrifice soit complet!

Hélas! l'expiation aussi devait être complète. Rentrer chez les demoiselles Champlain, c'était impossible, et Françoise frissonnait à cette seule pensée. Il fallait retourner chez son père; son père dont elle venait d'anéantir la dernière espérance, et qui allait, sans nul doute, recevoir une lettre foudroyante des vieilles mercières, avant même qu'elle fût arrivée pour essayer de se disculper. N'importe! il n'y avait pas à hésiter. Elle se dirigea vers la gare de Lyon, et prit un billet de troisième pour Mâcon. Le train ne partit que dans l'après-midi; on s'arrêtait à toutes les stations. Ce fut le lendemain seulement que Françoise put monter dans la patache qui la conduisit de Mâcon à Bagé et de Bagé à Montrevel; Marboz est à trois kilomètres de ce chef-lieu de canton.

Pendant ce long trajet, elle avait eu le temps de réfléchir, de peser le pour et le contre. Elle reconnut qu'il n'y avait qu'un moyen d'amortir un peu la première secousse. C'était d'aller d'abord chez le curé, le bon et vieil abbé Martoret, et de se consulter avec lui.

Elle le trouva consterné. La lettre, la terrible lettre des tantes, avait éclaté le matin même, comme la foudre; plus injurieuse encore et plus accablante que la pauvre enfant n'avait voulu le pré-

voir...“ Françoise était une malheureuse, qui, dès le premier jour, avait répoudu par la noire ingratitude et la coquetterie la plus effrénée aux bontés qu'on avait pour elle... Finalement levant le masque et bravant toute pudeur, de complicité avec une comédienne, elle avait découché, et n'avait plus reparu chez ses tantes qui la traitaient comme leur fille...A l'heure qu'il est, ajoutait Brigitte dont Célestine s'était vainement efforcée de modérer la verve furieuse, à l'heure qu'il est, votre Françoise est sans doute tombée au plus profond de la corruption parisienne,” etc., etc...

Dans la journée, Simon, fou de douleur, de honte et de rage, avait porté cette lettre au curé, en lui annonçant que, si sa misérable fille avait l'audace de revenir dans le pays et de reparaitre devant lui, il la chasserait à coups de fourche et la livrerait aux huées de tout le village.

L'abbé Martoret était d'autant plus navré qu'il avait élevé plus haut Françoise dans son affection et dans son estime. Il croyait la connaître mieux qu'elle ne se connaissait elle-même, et, sauf un léger penchant à l'orgueil, il n'avait jamais trouvé une tache à cette âme, un défaut à cette perle. Il en était fier, pour sa paroisse, comme d'une de ces créatures d'élite, qui, de loin en loin, dédommageant les curés de campagne de l'aridité de leur ministère et de la vulgarité de leurs ouailles. La supposer capable de céder à des séductions grossières ou même de laisser effleurer par l'ombre d'une passion coupable sa fière et virginale pureté, lui eût paru la veille encore, non seulement un jugement téméraire, mais une sorte de profanation.

— Ah ! mon enfant ! mon enfant ! disait-il, les yeux levés au ciel, pendant qu'elle pleurait, agenouillée à ses pieds.

Elle lui raconta tout. La figure du vieux prêtre, se rasséréna. Il joignait à une bonté rare, à une piété exquise, cette sagacité et cette finesse qu'on a pu souvent remarquer dans le clergé des pays des montagnes. Le récit de Françoise avait un accent de vérité sur lequel l'abbé Martoret ne pouvait se méprendre. D'ailleurs, il comprit immédiatement que cette fois, le vrai était vraisemblable. Devant cette jeune fille si admirablement belle, il se dit tout bas avec la certitude d'un calcul algébrique : “ Si elle mentait, cet Évariste Ermel ne l'aurait pas laissée partir ; si elle était coupable, elle serait restée avec lui au moins trois mois, ou plutôt elle ne serait jamais revenue...”

— Ma chère fille, lui dit-il, l'honneur est sauf, ou, du moins, ce qui vaut mieux que l'honneur, la conscience...Je vous crois ; mais, malheureusement, je serai ici le seul à vous croire... Je comprends

l'exaspération de votre père... Ses affaires vont de mal en pis... Il ne pouvait plus compter que sur vous, et maintenant...

Après un moment de réflexion, il se leva comme frappé d'une inspiration subite : Allons ! dit-il, il faut courir au plus pressé.. C'est moi qui vous ramènerai chez votre père... mais, auparavant, il est bon que je voie mon ami le notaire, maître Bouquayrol.

Maître Bouquayrol, de quinze ans plus jeune que l'abbé Martoret, cumulait avec les fonctions de notaire celles de maire de la commune. Il avait eu le bon esprit d'accepter le curé comme son oracle, et ces hommes de bien étaient comme on dit, *deux têtes dans un bonnet*. L'abbé n'eut pas de peine à le convaincre de l'innocence de Françoise ; mais il pensa, comme lui, que cette conviction ne serait partagée par personne. Le plus urgent était de désarmer le gros Machard et de lui lier les mains. Voici ce qu'ils imaginèrent : Bourquayrol connaissait tous les créanciers de Simon, et ne négligeait rien pour leur faire prendre patience. Il fut convenu que, moyennant une petite avance, on obtiendrait d'eux encore un sursis, et qu'en même temps on signifierait à leur incorrigible débiteur, que, s'il maltraitait sa fille, s'il lui disait un mot plus haut que l'autre, les poursuites recommenceraient de plus belle ; sans compter qu'il perdrait à tout jamais la protection de M. le maire et de M. le curé ; ce qui méritait considération.

Simon promit tout ce que l'on voulut ; il tint même sa promesse, en ce sens qu'il ne battit pas sa fille, ne l'expulsa pas de chez lui et s'abstint de grossières injures. Mais quelle différence ! que de sous-entendus cruels, que de secrètes humiliations, dont pas une ne fut perdue pour cette âme dont nous avons essayé de peindre les délicatesses ! Dans cette maison où elle avait exercé une autorité maternelle, Françoise se sentait déçue. On ne lui savait aucun gré de ses efforts pour y rétablir un peu d'ordre et de bien-être. Ses frères la regardaient de travers ; chaque parole, chaque regard de son père renfermait un soupçon et un reproche. Au dehors, c'était bien pire : les jeunes filles du village, auxquelles on l'avait souvent proposée pour modèle et qui s'étaient parfois offensées de ses façons un peu fières, l'accablaient de ces petites vengeances que le génie féminin sait, en pareil cas, multiplier et varier à l'infini. Les garçons l'insultaient encore plus, tantôt par de lourdes railleries, tantôt par des emprovements goguenards ou d'insolentes galanteries qui lui faisaient monter la rougeur au front. Le calme, la dignité, la résignation muette qu'elle opposait à ses persécuteurs, ne réussissaient pas à les fléchir. Son seul refuge était auprès du curé.—“ Mon enfant, lui disait-il, Dieu vous éprouve ; courage ! Le malheur se lassera, et vous sortirez de ces épreuves plus pure et plus parfaite ! ”

Françoise eût préféré la mort à ce supplice de tous les instants. Quelquefois, quand ses souffrances lui semblaient au-dessus de ses forces, elle songeait à aller demander un asile à ce couvent où elle avait été si heureuse, et à s'y ensevelir pour toujours ; deux pensées la retenaient ; la première, c'est que, malgré tout, elle se croyait utile à son père ; la seconde... tous ceux qui ont aimé la devineront sans que je la dise.

IV

L'année suivante, dans les premiers jours de septembre, un violent orage éclata sur la vallée de Marboz. D'effroyables raffales entremêlées de coups de tonnerre, amenèrent un vrai déluge qui dura jusque bien avant dans la nuit. Au moment où la pluie tombait à torrents, l'abbé Martoret, assis, au coin d'un feu de pommes de pin qu'il avait fait allumer pour la circonstance, entendit frapper à sa porte.

Nanette, sa vieille servante, alla ouvrir, et eut peine à retenir un cri de frayeur en voyant le bizarre personnage qui s'offrait à ses regards.

C'était un jeune homme de vingt-six à vingt-huit ans, dont le chapeau pointu à larges bords, les cheveux en désordre, la moustache brune, les guêtres de cuir fauve, la veste et le pantalon de velours tabac d'Espagne, formaient un ensemble plus pittoresque que rassurant. Il ruisselait, et peu s'en fallut qu'il ne se secouât en entrant comme un chien mouillé. Il y avait en lui du bandit, du bohème, du touriste et de l'artiste en voyage. Mais ce qui devait fixer tous les doutes, c'est d'abord que sa physionomie franche et ouverte était plus rassurante que son costume ; c'est ensuite qu'il portait d'une main une boîte à couleur, de l'autre un carton, un pliant et un de ces parasols emmanchés d'une longue pipe, dont se servent les peintres quand ils font leurs provisions d'études d'après nature.

— Excusez-moi, monsieur le curé, si j'arrive changé en fleuve... J'ai frappé à la porte d'un de vos bons villageois, qui a réculé d'horreur, et m'a dit, en se signant, que je ne serai nulle part mieux que chez le curé de la paroisse... Il a cru que j'étais le diable... hélas ; je le suis d'autant moins que mes tableaux ne le valent pas... Ceci est une palette... j'ai bien l'honneur de vous saluer...

Ce singulier langage amusa le bon abbé Martoret, qui répondit avec sa douceur habituelle :

— Soyez le bienvenu, monsieur ! ... Nanette ajoutera un fagot à mon feu, mettra sur la table un couvert de plus, et fera votre lit dans la chambre d'ami... Vous êtes peintre ?...

— Paysagiste, pour vous servir...un bel état, lorsqu'on en a des rentes et que le ciel est sans nuages...mais, grand Dieu, quelle soirée ! quel chien de temps !...Je m'étais établi, sans songer à mal, à une lieue d'ici, devant un petit bouquet d'arbres surmonté d'une colline et baigné dans un marécage...Tout à coup le tonnerre gronde, le vent emporte mon parasol ; pluie, orage, éclairs, magnifiques effets, dont les miens se seraient bien passés... Encore une paillette !...Je déménage, j'avise un clocher dans le lointain, je me sauve à travers les terres labourées... La nuit me surprend, je patauge, je saute sur deux tas de fumier, ayant à mes trousses tous les caniches du village... Enfin me voilà au port... tableau !

Tout en parlant, l'artiste se chauffait, tendant ses mains à la flamme, allongeant ses guêtres sur le garde-cendres, ses yeux vifs fixés sur le curé avec une expression de gaieté cordiale, d'honnête insouciance, à laquelle son métier, son caractère ou ses habitudes ajoutaient, par instants, un air de débraillé et de désordre. Il était évidemment, comme bon nombre de ses confrères, un de ces hommes, qui, en bien et en mal, dépendent du milieu où il se trouvent et de l'inspiration du moment.

— Allons, mon cher hôte, dit l'abbé Martoret, qui se sentait attiré vers cet étranger par une sympathie inexprimable ; allons, à table ? Une assiette de soupe achèvera de vous réchauffer...surtout ne vous scandalisez pas du luxe de mon souper...septembre est...dans nos campagnes, le mois de l'abondance...

—Ce mois-là devrait bien venir quelquefois à Paris et élire domicile dans l'atelier des paysagistes, s'écria le jeune homme en riant. Mais, en effet, savez-vous, monsieur le curé, que, si j'étais un rédacteur du *Siècle*, je ne manquerais pas de vous rappeler aux sauterelles du désert et la sobriété des anachorètes?... Voilà des œufs d'une fraîcheur essentiellement champêtre ; cette salade flaire comme baume, ce petit vin a un bouquet délicieux...et quant à ces cailles... oh ! monsieur l'abbé, ces cailles... ?

— Ne vous pressez pas de me juger ! répliqua le curé sur le même ton. Vous comprenez bien que je ne les ai ni tuées ni achetées... Tout ce que vous voyez là, sur cette nappe de toile grise, autant de bienfaits de la Providence...ces raisins sont de ma treille, ces poires de mon jardin. Ma vieille Nanette élève des poules qui me donnent ces œufs frais...J'ai de bons moments...Si vous connaissiez le répertoire de l'Opéra, et si, au lieu de ma basse-taille enrhumée, je possédais l'organe de Mario, je vous chanterais comme Robert le Diable :

“ En moi il y a deux penchants, l'un qui porte au bien !... ”

— Non, mon jeune ami, reprit l'abbé Martoret, avec cette émotion sympathique dont il n'était pas maître, cette franchise, cette humilité est déjà une vertu... Tenez, je ne sais pourquoi, je suis sûr que vous valez mieux que vous ne croyez vous-même.

— Et vous, monsieur l'abbé, je dis que vous êtes un saint prêtre, et le meilleur des hommes, par-dessus le marché, répliqua l'artiste qui venait de boire un quatrième verre de ce petit vin dont il vantait le bouquet ; et si quelque gredin prétendait le contraire, je...

— Oh doucement ! n'exterminons personne ; *Ecclesia abhoret a sanguine*.

— C'est vrai, mais je ferai mieux... pour vous prouver ma reconnaissance, je veux faire un tableau pour votre église...

— Un tableau ! s'écria le bon curé dont les yeux brillèrent de joie ; un tableau !

— Oui, un paysage historique, d'après les saintes Écritures... Par exemple, une *Fuite en Égypte*. Figures de dix centimètres, arbres et rochers grands comme nature...

— Mais, mon ami, vous n'y pensez pas ! dit l'abbé Martoret qui brûlait d'accepter. Un tableau, une *Fuite en Égypte* pour des œufs à la coque et une salade !...

— A l'huile, monsieur l'abbé, à l'huile... nous ne changeons pas d'élément ! poursuivit joyeusement le peintre ; puis, avec une nuance de tristesse :

— Ne vous hâtez pas de me remercier... il y a tableau et tableau...

Si j'avais un nom... Si je m'appelais Corot ou Daubigny ! mais je suis, hélas ! bien sûr que vous n'avez jamais entendu parler d'Évariste Hermel...

Le curé bondit sur sa chaise, renversa la carafe, se précipita sur son hôte avec une vivacité de jeune homme, et, le prenant à bras-le-corps :

— Vous vous appelez Évariste Ermel ?

— Oui, mais pas Lacenaire, répondit le peintre stupéfait. Lâchez-moi donc, monsieur l'abbé !... vous me faites mal... Là, entre les deux côtes... une blessure.

— C'est vrai ; comment le savez-vous ? bégaya Évariste dont l'étonnement redoublait.

— Je le sais, reprit l'abbé Martoret, trop ému pour calculer ses paroles. Ah ! voilà pourquoi je me suis senti tout d'abord disposé à vous aimer... c'est-à-dire, non, je devrais vous haïr... dites-moi, cette jeune fille ?...

— Une vision, un ange, une sylphide, une fée... Sans le médecin qui l'avait vue et qui était bien surpris de ne pas la revoir, j'aurais

pu croire que je l'avais rêvée...mais, hélas ! comme dans *Guido et Ginerra* :

Hélas ! elle a fui comme une ombre !...

Et elle n'est pas revenue... Voilà huit mois que je la demande à tous les échos...

— Pour l'épouser ?... fit le curé avec cette douce autorité qui lui allait si bien, et qui réprima un sourire prêt à éclore sur les lèvres de l'artiste.

— L'é...é...pousser ! oui, certainement...ou plutôt...je veux être franc...Le mariage, dans notre état...c'est une bien grosse affaire... je n'y avait pas songé...

— Mais, monsieur, dit l'abbé Martoret, en s'animant, savez-vous que cette noble et pure jeune fille, pour quelques heures passées à votre chevêt...

— Oh ! bien innocemment, je vous le jure...une sœur de charité !

— Je le savais...Eh ! bien pour ces quelques heures, elle a été horriblement compromise, presque déshonorée... montrée au doigt dans son pays dont elle était l'ornement et le modèle... Elle a perdu son avenir, mis à néant toutes ses espérances... son père a failli la chasser de chez lui comme la plus misérable des créatures...

— Mon Dieu ! Tant de malheurs à la fois ! dit le jeune homme sincèrement ému, elle a le droit de me détester...

— Non, elle ne vous déteste pas ! s'écria le curé, qui s'interrompit tout à coup, craignant d'en avoir trop dit.

— Mais où est-elle ? où est-elle ? reprit Évariste avec cette exaltation généreuse qui avait fait de lui le défenseur de Françoise.

— Oh ! cela, vous l'ignorez... vous l'ignorez toujours, tant que je n'aurai pas obtenu de vous une bonne parole...

— Voyons, monsieur le curé ! je suis un fou, mais vous êtes un saint et un sage...J'en appelle à votre sagesse...Ne serait-ce pas une cruauté, un crime d'un autre genre, d'associer cette jeune fille à ma misère ?...

— A votre misère !...

— Hélas ! oui... Dans notre métier, il n'y a pas de milieu ; on gagne cent cinquante mille francs par an, comme Decamps ou Troyon ; ou on crève de faim, comme votre serviteur....

Il y eut un moment de silence ; le curé semblait pensif ; une difficulté lui apparaissait, à laquelle il n'avait pas songé.

— Tenez ! poursuivit Évariste dont l'émotion croissait à mesure que l'image de Françoise se ravivait dans son âme ; je ne veux pas que vous puissiez me croire pire que je ne suis...J'aime cette jeune

filles... oh ! oui, comme je n'ai jamais aimé... d'un amour qui n'est pas indigne d'elle... Je vais redoubler d'efforts, je tâcherai d'avoir du talent pour la mériter... Nous sommes en septembre... Au mois de mai prochain, aura lieu l'Exposition annuelle. Jusqu'ici le jury m'a bien maltraité ; tantôt on me refuse, tantôt on me relègue aux catacombes... j'étais découragé, je pensais à me faire peintre d'enseignes... Mais non, la Bresse et le Jura que je viens de parcourir, me porteront bonheur... je présenterai deux tableaux ; s'ils sont reçus, bien placés, s'ils ont un peu de succès, si, par grand extraordinaire, je parviens à en vendre un... oui, c'est cela, monsieur le curé, au premier tableau que je vendrai, je vous jure, foi d'honnête homme, que vous aurez de mes nouvelles...

— Soit ! répondit l'abbé Martoret ; en conscience, c'est tout ce que nous pouvons vous demander... A présent, mon ami, vous êtes brisé de fatigue... moi aussi ; car les émotions de ce genre sont rares dans mon humble ministère... Votre lit est fait... Embrassons-nous, et bonsoir !... Si vous voulez faire encore un pas dans mon amitié et dans mon estime, vous partirez demain, de grand matin, sans regarder derrière vous...

— Quoi ! vous ne me direz pas même son nom ?...

Pas même son nom, mais soyez tranquille, on priera pour vous, et vous ne serez pas oublié dans ce petit coin de terre où la Providence vous a conduit !

— Eh bien ! je me résigne, d'autant plus que je suis éreinté... En vérité, monsieur l'abbé, vous et cette jeune fille, cette jeune fille et vous, vous feriez de moi un chevalier, un troubadour, un marguillier, un...

— Dites un chrétien, mon enfant, ce mot comprend tout, répliqua le prêtre en lui serrant la main.

Évariste Ermel, aussi fatigué que peut l'être un paysagiste qui a fait six lieues à pied, peint pendant quatre heures et arpenté les terres labourées sous une pluie d'orage, se coucha, dormit du sommeil de l'innocence, et partit le lendemain matin.

V

L'abbé Martoret s'était d'abord demandé s'il parlerait à Françoise de cette étrange aventure ; il s'y décida après mûres réflexions. Sans doute, il risquait de lui donner des illusions que l'avenir briserait peut-être, de ranimer en elle un sentiment romanesque qui n'était pas sans danger. Mais au moins ce rayon d'espérance l'aide-

rait à supporter les cruelles tortures qu'elle subissait depuis son retour et qui pouvaient finir par abattre son courage.

Il en vint donc à lui raconter en détail tout ce qu'il avait trouvé de significatif dans la physionomie de l'artiste, dans son langage, dans les propos échangés. Françoise, à sa grande surprise, parut plus émue que contente; cet enthousiasme d'espoir qu'il avait redouté s'effaça bien vite dans une expression de désenchantement et de tristesse.

—Il a peur de la misère avec moi... je l'aurais acceptée avec lui, dit-elle.

—Ah! prenez garde! répliqua le curé; ceci est encore de l'orgueil déguisé en héroïsme de roman... Vous en voulez à ce jeune homme d'avoir eu du bon sens, ce qui, par parenthèse, ne semble pas être son péché mignon... Voyons, mon enfant, réfléchissez une minute... Vous-même, si on vous avait consultée, n'auriez-vous pas demandé ce délai?...

—Ah! ce n'est pas la même chose!...

—C'est-à-dire qu'il vous aurait plu d'avoir à opposer votre raison à sa folie... Soyez donc plus juste pour lui, pour vous, pour tout le monde. Cet hiver, qu'auriez-vous fait? Auriez-vous quitté brusquement votre père, vos frères, vos sœurs?... Songez donc que mon ami Bouquayrol n'a pu obtenir des créanciers qu'un sursis bien court, que ce sursis expire en janvier, que si on vous avait vue d'ici-là épouser un peintre pauvre comme Job, c'était fini... Nous aurions vainement essayé, le notaire et moi, d'arrêter la débâcle... huissiers affiches, expropriation, vente par autorité de justice, et votre famille sur la paille!... O ma chère fille, un amour, un mariage qui débiterait ainsi sur des ruines, entre l'orgueil et l'égoïsme, ne serait pas béni de Dieu... Vous n'y rencontreriez que déception, repentir et désespoir!...

—Vous avez raison, monsieur le curé, toujours raison... Mais que voulez-vous? Je souffre tant! je suis si malheureuse!...

—C'est vrai... Je vous plains, je vous admire... Soyez à la hauteur de ce martyr... Qui sait? La bonté divine s'apprête peut-être à réparer le mal que vous fait la méchanceté des hommes.

Peu de jours après, on apprit à Marboz une nouvelle qui, sans rien changer à la situation de Françoise, lui causa pourtant une certaine émotion. Brigitte Champlain était morte presque subitement. C'était, on s'en souvient, la plus acariâtre, la plus intolérante, la plus irascible des deux sœurs, et bien des indices avaient prouvé à sa nièce que si Célestine n'eût pas été dominée par Brigitte, elle aurait eu çà et là quelques velléités d'indulgence et de bonté. Françoise n'hésita pas; elle écrivit à la survivante une lettre de condoléance

qui émut le curé jusqu'aux larmes. Elle s'accusait et se justifiait à la fois, s'associait à la douleur de Célestine qui venait de perdre la compagne de toute sa vie, déplorait les malentendus qui l'avaient séparée de ses tantes, se déclarait coupable d'un excès de susceptibilité et de fierté, demandait humblement pardon, et avouait que les apparences n'avaient que trop donné raison aux soupçons et aux méfiances.

L'abbé Martoret ajouta à la lettre un *post-scriptum* destiné, semblait-il, à produire une impression profonde sur la pauvre Célestine, dont la piété était aussi sincère qu'étroite. Moins humble pour Françoise qu'elle ne l'avait été pour elle-même, il attestait son innocence dans des termes qui ne pouvaient laisser de doute et qui devaient inspirer des remords à la moins acharnée de ses deux accusatrices.

Célestine répondit quelque lignes convenables, mais insignifiantes, où se trahissait une prostration douloureuse.

Cependant le temps marchait, et les affaires de Simon ne s'amélioraient pas. On savait que Françoise ne pouvait rien pour lui, et dès le mois de janvier, malgré les efforts du notaire et du curé, créanciers, huissiers, greffiers se remirent en campagne. C'en était fait, la maison, le pré, le domaine, déjà si entamé, le vieux mobilier de famille, tout allait être vendu. Grâce aux lenteurs judiciaires, quelque peu aidées par maître Bouquayrol, les préliminaires traînèrent jusqu'en avril.

Tout à coup, une rumeur circula dans le pays, vague d'abord, puis plus distincte, puis positive. Les hommes de loi s'arrêtèrent, les affiches furent décommandées, l'encre se sécha sur les feuilles de papier timbré, les créanciers firent patte de velours. Célestine Champlain était morte, et Françoise figurait dans son testament comme légataire universelle!...

Cette péripétie, inexplicable à première vue, n'avait au fond rien que de fort naturel. Célestine, livrée à elle-même, n'était plus ni influencée par sa sœur, ni offusquée par la radieuse beauté de sa nièce, touchée de la lettre de Françoise, convaincue par le témoignage du curé, avait compris le tort énorme, irréparable peut-être, qu'une dénonciation appuyée sur de fâcheuses apparences avait fait à cette jeune fille imprudente, mais innocente. La choisir pour héritière, c'était la réhabiliter; raison décisive pour cette conscience timorée, d'autant plus accessible aux scrupules et au repentir que Célestine, frappée au cœur par la mort de sa sœur Brigitte, était sûre de ne pas lui survivre. Elle n'avait pas d'autre parent que Simon Machard, qu'elle savait dépensier, ivrogne et ruiné. Les autres enfants étaient encore trop jeunes. Si Françoise possédait seule-

ment la moitié des bonnes qualités que lui attribuait le curé et que Célestine s'accusait d'avoir méconnues, c'était elle encore qui, dans l'intérêt de tous les siens, ferait le meilleur usage de cette fortune.

Quel en était le chiffre ? Le bruit public variait de soixante mille à cent mille francs ; plus qu'il n'en fallait pour que Françoise, tout en gardant pour elle une dot convenable, dégageât les immeubles de son père, exonérât son frère aîné qui courait sur ses dix-huit ans, et préparât des jours meilleurs à toute la famille. Aussi, jamais coup d'État ou révolution populaire n'amenèrent dans les antichambres ou dans la rue un changement pareil à celui qui se produisit autour de Françoise, lorsqu'il fut impossible de douter de sa qualité d'héritière. On joua en son honneur une scène de cette triste comédie humaine qui est de tous les pays et de tous les temps. Les mêmes gens qui avaient accablé la jeune fille de leurs médisances et de leurs sarcasmes, de leurs calomnies et de leurs dédains, l'importunaient maintenant de leurs témoignages d'affection et d'estime. Elle eût aisément trouvé, si elle l'eût voulu, dix partis pour un parmi les *farauds* du village. Plus intelligente et meilleure en mourant que pendant sa vie, Célestine Champlain avait deviné juste. La réhabilitation était complète. Que dis-je ? Quand même il y aurait manqué quelque chose, les puritains et les rigoristes de l'année précédente n'y auraient pas regardé de si près.

Françoise ne fut pas enivrée ni de ce retour de l'opinion, ni de cette fortune inespérée. Depuis quelque temps, elle semblait occupée de pensées plus sérieuses et plus hautes. Quand l'amour n'aveugle pas tout à fait, il acquiert une sagacité pareille au don de seconde vue. Pendant ses longues heures d'isolement et d'abandon, Françoise avait analysé avec une minutieuse clairvoyance les moindres détails de l'entretien du curé avec Évariste Ermel. Ce caractère ne la rassurait pas ; elle y démêlait des contradictions, des conséquences, des solutions de continuité, qu'elle n'expliquait que trop facilement par un mélange de bons instincts et d'entraînements coupables, de généreuses aspirations et d'habitudes de désordre. Redevenue plus que jamais, au milieu de ses souffrances, lis, hermine et sensitive, avec ce surcroît de fierté que donne le sentiment d'une grande injustice, elle se promettait de garder intacte, fût-ce au prix de son bonheur, la dignité de son amour, plus précieuse que l'amour même.

Quoique la succession fût bien nette et le testament inattaquable, on ne pouvait se passer d'un homme d'affaires pour s'entendre avec le notaire parisien, dépositaire des papiers de Célestine Champlain. L'abbé Martoret crut que Françoise profiterait de l'occasion pour se

rapprocher de la rue des Martyrs. Il n'en fut rien. Elle alla trouver M. Bouquayrol, le décida aisément à partir pour Paris avec sa procuration et y ajouta les instructions les plus détaillées. Malgré ses cinquante-cinq ans, le bon notaire avait encore l'œil vif et le pied lesté. Il fut enchanté de revoir Paris, qu'il n'avait pas vu depuis ses années de droit, et où il y avait, lui disait-on, du changement. Il partit vers la fin d'avril. Trois semaines après, Françoise reçut la lettre suivante, qui nous apprendra quelles avaient été ses instructions et comment elles furent remplies :

“ Paris, 20 mai 1857.

“ Ma chère demoiselle,

“ Je me suis acquitté de mon mieux des diverses missions que vous aviez bien voulu me confier, et je vous annonce aujourd'hui deux nouvelles ; une bonne, l'autre mauvaise.

“ Voici la bonne : la succession de votre respectable tante, feue Célestine Champlain, n'est ni de soixante, ni de cent mille francs, mais de quatre cent mille. Il n'y a pas à s'en étonner. Songez que les deux sœurs étaient établies à Paris depuis 1833, que leur commerce n'a pas cessé de prospérer, et qu'elles vivaient avec la plus stricte économie. En outre, mademoiselle Brigitte, qui avait vraiment l'esprit des affaires, avait acheté, en 1851, des terrains dont la plus-value a quadruplé cette fortune. Sans quelques legs pieux, elle vous appartient en entier. J'aurai soin de remplir toutes les formalités, de payer les frais de succession, et vous n'avez pas à vous en préoccuper.

“ Aprésent, voici la mauvaise nouvelle. Je suis allé au Salon, le 1^{er} mai, jour de l'ouverture ; j'achetai le catalogue, et je vis avec plaisir que le nom de M. Évariste Hermel y figurait pour deux tableaux, dont un inscrit sous ce titre : *Vue prise aux environs de Marboz (Ain)*. — Ce début me parut de bon augure. Je courus immédiatement chez M. D..., célèbre marchand de tableaux de la rue Laffitte, et je lui dis en affectant un léger accent étranger : “ Je viens du Salon... j'ai remarqué deux charmants paysages de M. Évariste Hermel... je désire acquérir celui qui porte le n^o 948... Croyez-vous que deux mille francs ?...”

“ Le marchand ne me laissa pas finir ma phrase : — Oui, monsieur, très-certainement, me dit-il, retenant à peine un sourire, vous l'aurez pour ce prix-la !...”

“ J'ajoutai, toujours d'après vos ordres : Ces jeunes artistes sont quelquefois un peu à court d'argent... Voici les deux billets de mille....

“ M. D... se confondit en salutations, et me donna un reçu bien en règle. J'étais donc propriétaire de la *Vue des environs de Marboz*; mais nous n'entrerons en possession qu'à la fin de l'exposition.

“ Fidèle à notre programme, j'attendis quinze jours dont je profitai pour voir les embellissements de Paris, qui sont vraiment quelque chose de prodigieux. Je savais que vous m'écrieriez sans perdre un instant, si notre artiste, son tableau vendu, annonçait sa bonne fortune à notre cher curé.

“ Ne recevant rien, je me suis dirigé, samedi, vers le n° 37 de la rue des Martyrs. Ainsi que vous me l'aviez recommandé, je comptais dire simplement à M. Évariste Ermel : “ Je suis l'ami intime du curé de Marboz ; je sais que vous le connaissez ; je repars ; avez-vous quelque commission à me donner pour lui ?...”

“ C'était, comme on dit dans les romans, une admirable journée de printemps... Au moment où j'entrais, deux jeunes gens, en costumes excentriques, débouchaient de l'escalier comme une avalanche, en chantant une chanson, sinon indécente, au moins fort risquée. Ils sont montés, comme à l'assaut, dans une voiture découverte qu'on appelle ici un *mylord*, et ils ont crié à un troisième jeune homme en vareuse rouge, qui fumait sa pipe à la fenêtre d'une maison en face : “ Viens-tu avec nous à Asnière ? *Elles y seront.*”

“ La voiture est partie au grand trot, et moi, j'ai demandé à la grosse concierge :

“ — Monsieur Évariste Ermel, s'il vous plaît ?

“ — Mais, monsieur, vous venez de le voir... c'est un de ces deux chenapans qui sortent d'ici... Pas méchants garçons, mais des farceurs finis... Figurez-vous qu'un imbécile d'Anglais a acheté un tableau de M. Évariste... C'est la première fois de sa vie que ce bonheur-là lui arrive... Depuis lors, c'est une noce, mais une noce !... J'en ris, ma parole d'honneur !... les voilà partis pour Asnières, où se réunissent les canotiers et les canotières... Et en avant, la matelotte et le cancan !... Je serais bien étonnée s'ils rentraient avant lundi soir !...

“ Il ne me restait plus qu'à me retirer... je n'étais que trop bien édifié, ou plutôt, hélas ! je ne l'étais pas du tout... Évidemment ce jeune homme s'est laissé entraîner par de fâcheuses influences ou par cet esprit de désordre, inhérent peut-être à la vie d'artiste... O ma chère Françoise ! — pardonnez cette familiarité à un vieil ami, — la perle de nos montagnes n'est pas faite pour ce monde là !

“ Si ma visite à la rue des Martyrs avait tourné autrement, je ne vous aurais jamais parlé de ce que je vais vous dire. Vous avez probablement rencontré chez moi mon jeune cousin Isidore Berchot à

qui je dois, un jour ou l'autre, céder mon étude... Le pauvre garçon n'est pas taillé en héros de roman, mais c'est un cœur d'or. Si je n'avais su, par notre ami le curé, que vous aviez placé ailleurs vos affections, je vous aurais dit ce dont j'ai été seul à recevoir la confiance : Isidore vous aime depuis plus d'un an ; il vous aurait épousée avec enthousiasme quand vous étiez pauvre et calomniée ; sa loyauté bien connue, comme sa fortune personnelle, ne permet pas de le soupçonner d'être tenté par les écus de mademoiselle Célestine. Pendant la période douloureuse que vous avez traversée, j'ai eu toutes les peines du monde à lui prouver qu'il n'avait pas qualité pour prendre votre défense, et qu'un éclat achèverait de vous compromettre. Il achèterait mon étude, et ma vieillesse s'écoulerait paisiblement entre vous deux... Voyons mon enfant, laissez-vous persuader !... Ce ne serait pas un bonheur romanesque, mais un bonheur raisonnable... Réfléchissez ; je serai à Marboz dès que j'aurai réglé avec l'enregistrement, et, d'ici là, vous aurez décidé dans votre sagesse ce que vous devez me répondre. Croyez, en attendant à ma bien fidèle et bien respectueuse amitié.

“ CLAUDE BOUQUAYROL.”

Françoise Machard à maître Bouquayrol, hôtel du Tibre, rue du Helder, à Paris.

“ Marboz, 23 mai 1857.

“ Monsieur et respectable ami,

“ Ni l'un, ni l'autre !... Dieu.”

.....

Françoise entrait, quelques mois après, au couvent des trinitaires de Bourg. Les religieuses, qui l'aimaient tant qu'elles l'auraient, disaient-elles, reçue pour rien, se contentèrent d'une dotte très-mo-dique. Le reste de la succession Champlain fut distribuée de façon à mériter l'approbation générale. Les pauvres eurent une large part. Les dettes de Simon furent exactement payées, et on racheta autour de sa maison réparée à neuf la plupart des terres qu'il avait aliénées. Ses deux fils prospèrent, bénissent leur grande sœur et asséneraient de vigoureux coups de poing à qui leur dirait qu'ils l'ont un moment soupçonnée. Suzette et Marie sont déjà recherchées en mariage par deux des meilleurs sujets du pays.

Sur l'ensemble des capitaux, le bon notaire a prélevé, par ordre de Françoise, une somme assez rondelette dont elle a déterminé l'emploi. De temps à autre, il va à Paris passer une quinzaine, et il en rapporte des tableaux qui ne sont ni des Ruysdaël, ni des

Hobbema, mais qui ont bien leur mérite et qui *décorent* magnifiquement son salon. Tous les amis de maître Bouquayrol, excepté l'abbé Martoret qui attend encore sa *Fuite en Égypte*, se demandent avec quelque surprise d'où est venu au notaire ce goût tardif pour la peinture et quel est le mystérieux auteur de ces paysages. Celui-là ne sera jamais ni un grand peintre, ni un homme endurci dans le mal, ni une âme affermie dans le bien. Il vit au jour le jour; il a de bons élans et de mauvaises habitudes. Il ne sait pas que l'acquéreur de ses tableaux obéit à la dernière volonté *mondaine* d'une jeune fille dont l'image a fini par se perdre pour lui dans cette brume lointaine où nos souvenirs ressemblent à des songes. Évariste Ermel ne sait pas même qu'elle s'appelait Françoise.

A. DE P.

LE CHEMIN A LISSES DE COLONISATION

DU NORD DE MONTRÉAL.

Entretien donné par M. E. Laf. de Bellefeuille devant l'Institut des Artisans
Canadiens, le 25 Novembre 1870.

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Invité par votre société à prendre la parole devant vous, je me suis demandé, après avoir accepté cet honneur, quel était le sujet que je devais traiter. Je me suis dit que pour répondre à ce que l'on attendait de moi, il me fallait trouver un sujet tel, que quand même je ne réussirais pas à vous le présenter sous des couleurs attachantes, il put, cependant, par son propre mérite ou par son extrême opportunité, obtenir votre attention et gagner vos suffrages. J'appartiens à une profession avec laquelle quelques uns d'entre vous ont, peut-être, eu des rapports fort désagréables. C'est là, en effet, le malheur de l'avocat, que tout avantage qu'il obtient à son client l'est toujours aux dépens d'une autre personne, et que chaque fois qu'il procure un bien à quelqu'un, il l'arrache à un autre, équitablement, espérons-le; car une cause est toujours perdue par une partie et gagnée par l'autre.

Ces réflexions m'ont persuadé qu'en paraissant devant vous, je devais être le moins avocat possible; aussi j'ai laissé ma robe à la porte, et j'arrive devant vous rempli des pensées d'un artisan et plein d'une entreprise industrielle, qui ne vous est pas inconnue.

Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler depuis plusieurs mois d'un projet de chemin de fer, auquel s'est vivement intéressé non-

seulement la population de la ville, mais aussi celle des campagnes voisines. Plusieurs assemblées publiques ont eu lieu, dans lesquelles les citoyens de Montréal ont franchement donné leur concours à cette entreprise. Vous avez peut-être assisté à quelques-unes de ces assemblées ; mais je ne sais si, tous, vous avez bien saisi l'importance de l'entreprise, pour Montréal, cette capitale commerciale et industrielle de la Puissance du Canada ; pour la province de Québec toute entière ; pour les districts ruraux qui nous avoisinent plus particulièrement ; pour les citoyens riches de cette cité et plus encore pour les citoyens pauvres ; en un mot, pour toute la population et pour tout le pays. Dans ces assemblées dans lesquelles vous avez entendu parler du projet, trop souvent, peut-être, les orateurs se sont exprimés comme s'ils se fussent adressés à un auditoire déjà instruit de tous les détails de l'entreprise, et, à cause d'un exposé incomplet, vous n'avez peut-être pas compris le mérite réel du chemin de fer projeté.

Ce chemin de fer est celui qui est destiné à relier Montréal à St-Jérôme et même au pays situé en arrière de St-Jérôme, avec des connexions probables qui mettraient cette ligne en communication, directe, d'un côté avec Ottawa, de l'autre avec Québec. C'est là le sujet que j'ai choisi ; et, afin d'éviter une confusion désagréable je veux d'abord vous raconter l'histoire de cette entreprise ; secondement, vous montrer le bien que ce chemin de fer est appelé à faire à la colonisation et à l'agriculture dans la partie la plus importante de la campagne qui entoure la ville de Montréal ; puis, enfin, vous exposer froidement et impartialement les espérances raisonnables et les ressources probables sur lesquelles s'appuie ce projet.

Cependant, qu'on ne s'y méprenne pas, ce n'est pas un plaidoyer que je viens faire ici en faveur du chemin à lisses de Colonisation du Nord de Montréal. Ce genre de discours pourrait trouver sa place dans une assemblée convoquée pour exprimer une opinion publique en faveur du projet. Mais il ne s'agit pas de cela ici, et le faire serait méconnaître complètement le but de votre institution. Vous vous êtes formés en société et vous vous réunissez ici pour étudier ensemble les questions qui ont rapport à vos occupations ordinaires, et pour prendre dans la Chambre des Arts et Manufactures, par votre organisation en société, la place et le rôle que vous assignent votre nombre et votre influence. Non, ce que je veux faire, c'est un simple exposé, froid, raisonné, calculé, d'une entreprise industrielle que des hommes pratiques de Montréal ont trouvé extrêmement importante. Lié à cette entreprise dès son origine, je pourrai peut-être vous

donner des détails curieux et des renseignements intéressants que vous ignorez probablement ou qui jusqu'ici n'ont pas suffisamment frappé votre attention.

I.

HISTOIRE DE L'ENTREPRISE.

Lorsqu'on jette un coup d'œil sur la carte géographique de Montréal et de ses environs, on est nécessairement frappé péniblement en voyant tout ce vaste territoire situé au Nord et à l'Ouest de la ville, et qui se trouve par sa situation et par les circonstances si imparfaitement pourvu de communications avec la cité de Montréal, qui est pourtant le marché où tous les habitants de ce territoire doivent venir vendre leurs produits et acheter les objets qui sont nécessaires ou utiles à la vie. Dans ce territoire dont je déplore l'abandon, je range les comtés de Terrebonne, des Deux-Montagnes, une partie de ceux de Montcalm et d'Argenteuil. Cette section du pays est une des plus riches et des plus productives ; et, cependant, il n'y en a peut-être pas qui rencontre plus de difficultés ou moins d'avantages pour parvenir à son marché naturel, Montréal.

C'est ce que des hommes aux aspirations éminemment patriotiques comprirent bien, et c'est le tort qu'ils voulurent réparer, lorsqu'ils s'associèrent ensemble au mois de décembre 1868, pour entreprendre la construction d'un chemin à lisses destiné à traverser le district de Terrebonne, dans une partie de sa longueur et à toucher également aux plus riches paroisses du comté d'Argenteuil. Bien des obstacles semblaient se présenter insurmontables à l'exécution du projet : l'apathie publique sur la question des chemins de fer, le défaut des capitaux nécessaires pour une si grande entreprise, la difficulté d'établir une entente cordiale entre différentes localités rivales et de l'aide desquelles il fallait cependant s'assurer, certains préjugés, enfin cette force d'inertie qu'on rencontre toujours et à un tel degré, chaque fois qu'il s'agit de s'écarter des anciens errements et de faire un progrès ; tout cela et bien d'autre chose encore contribuaient à rendre l'exécution du projet conçu extrêmement difficile. Mais une pensée, je dirais un principe, a toujours soutenu les promoteurs de l'entreprise : c'est la persuasion que la prospérité d'un pays est intimement liée avec le plus ou moins de développement de ses moyens de communication, et que dans le siècle où nous vivons, elle dépend de ses chemins de fer.

En cela, ils ne se trompaient pas, et dans un voyage lointain que j'ai fait l'hiver dernier, je me suis persuadé que c'était là une des plus saines propositions d'économie politique. J'ai visité le pays qui est probablement le plus riche du monde entier, l'Angleterre, et deux des plus pauvres, la Palestine et la Syrie. Dans le premier, j'ai vu un réseau complet de chemins de fer sillonnant en tous sens, les riches campagnes anglaises et reliant les unes aux autres presque toutes les villes et les bourgs de cette île puissante. A Londres même, cette cité monstrueuse, qui contient à peu près autant d'habitants que toute la Puissance du Canada, j'ai été dans l'étonnement en voyant ces voies ferrées, dont les unes courent sous le sol, au niveau des égouts, les autres sur la terre et quelques-unes même au dessus des maisons. Aussi, voyez comme les ressources limitées de cette île ont été développées : ses banquiers sont devenus les banquiers du monde entier, ses commerçants ont des comptoirs dans les parties les plus reculées de l'univers, et tous les pays sont le marché où sont exportés et vendus les produits innombrables de ses immenses manufactures. Il y a peut-être même sous ce rapport un excès, qui a produit en Angleterre des infortunes que nous saurons toujours éviter, parce que les circonstances particulières d'où elles procèdent en Angleterre n'existent pas ici. Mais toujours reste-t-il vrai que dans l'ordre matériel, ce pays est un de ceux qui produisent le plus et le mieux, et où le cultivateur trouve le marché le plus avantageux pour les produits de son champ. Grâce aux chemins de fer, en effet, il peut faire transporter facilement, à bon marché et vite, le surplus de sa récolte jusqu'aux principaux centres de population et obtenir là les hauts prix que les grandes villes commandent toujours. Là, l'agriculteur n'est pas soumis, comme beaucoup de cultivateurs en Canada, à une quasi nécessité de vendre presque sur le lieu de production et à vil prix sa belle récolte.

D'Angleterre je suis passé en Palestine, dans ce pays dont l'Écriture Sainte nous fait une si belle peinture, où coulaient anciennement des fleuves *de miel et de lait* et dans lequel poussaient des grappes de raisins si grosses et si riches qu'il fallait deux hommes pour en porter une seule. Quelle différence et quel changement depuis l'époque où ce tableau était vrai ! Aujourd'hui je n'ai plus trouvé qu'un sol desséché, des champs étroits, à peine suffisants pour nourrir leurs propriétaires, des récoltes maigres, une population pauvre et arriérée, et cela dans un climat l'un des plus beaux du monde, avec un sol qui, dans certaines parties, est d'une grande fertilité.

Mais aussi dans cette contrée désolée, il n'existe ni chemins de fer, ni routes carrossables. Les anciennes routes romaines sont détruites.

depuis longtemps, et ni la population ni le gouvernement n'ont le courage de les rétablir ou de les réparer. Ça et là on croise ou on longe ces chemins célèbres que les Romains se hâtaient de construire aussitôt qu'ils arrivaient dans un pays. En voyant les débris de ces grands pavés que les Romains avaient adoptés, on pense nécessairement à une prospérité, à un commerce et à des richesses disparues. Et là où, anciennement, passaient les lourds charriots chargés de riches marchandises, là où couraient les légers chars des patriciens, aujourd'hui le voyageur ne trouve plus que des débris de pavés amoncellés, des fondrières, d'où il éloigne prudemment sa monture de peur de trébucher sur ces obstacles. Aujourd'hui, dans ces pays, il n'y a que de mauvais sentiers, étroits et mal entretenus ou plutôt nullement entretenus, dans lesquels les différentes bêtes de somme, chameaux, ânes, mulets, chevaux, avancent péniblement et lentement sous le poids de leur charge. C'est là le seul mode de transport en usage. Vous expliquerez peut-être cet état de choses par une malédiction particulière de Dieu jeté sur ce pays infortuné ; c'est possible, mais votre explication ne saurait s'appliquer au pays voisin, à la Syrie, et pourtant, là encore vous trouvez le même tableau navrant, la même misère, que dans la Palestine ; et tout cela, c'est parce qu'il y règne la même absence de routes et de chemins.

Reconnaissons-le donc, il faut des chemins pour la prospérité d'un pays ; bien plus, pour se tenir au niveau des progrès des peuples qui nous entourent, il faut des chemins de fer ; il en faut dans toutes les directions, il en faut pour relier les villes entre elles, il en faut aussi pour unir les villes aux campagnes.

Telle est la pensée qui a animé les promoteurs de l'entreprise dont je veux vous parler ce soir ; telle est la conviction ferme et inébranlable qui les a soutenus au milieu de toutes les difficultés qu'ils ont rencontrées.

Une première assemblée eut lieu à Montréal le 1er décembre 1868. Elle était modeste ; une dizaine de personnes seulement étaient présentes, mais ces dix personnes représentaient bien les intérêts des campagnes comme ceux de Montréal. Il y avait deux ingénieurs, deux ou trois membres du parlement, des capitalistes, des grands propriétaires et deux avocats. Le projet, tel qu'il fut alors présenté, était aussi humble que l'assemblée à laquelle il fut pour la première fois exposé. On voulait simplement établir un chemin à lisses de bois de Montréal à St. Jérôme, chemin tout-à-fait économique, dont le principal but serait de transporter à la ville du bois de chauffage à bon marché, et incidemment les produits agricoles du district de Terrebonne.

L'assemblée comprit l'importance du projet et son utilité; une souscription fut ouverte pour faire face aux premiers frais et une députation, composée de MM. P. S. Murphy, Duncan Macdonald, Louis Beauhien, Charles Legge et David Peltier, fut chargée d'aller explorer superficiellement le pays entre les deux points extrêmes que je viens de nommer, visiter la population des grands villages, exposer sur la route le projet qui avait été conçu et s'assurer quel secours la campagne pourrait donner à l'entreprise projetée. La députation devait faire rapport à une assemblée publique qui serait convoquée dans le cours du mois de janvier 1869.

Peu de jours après cette réunion, les membres de la députation se mirent courageusement en route, malgré un froid très-rigoureux. Ils allèrent au Sault-au-Récollet, à Ste. Rose, Ste. Thérèse, St. Janvier, St. Jérôme, Ste. Scholastique, St. Eustache, communiquèrent dans tous ces importants villages le projet tel que conçu, et reçurent partout les promesses du plus vif encouragement et du plus ferme concours. St. Jérôme et St. Eustache montrèrent surtout quelle importance ils attachèrent immédiatement à ce projet de chemin de fer, et dans une lutte qui eut lieu ensuite sur les journaux au sujet de la localisation du chemin, les citoyens de ces deux villages firent preuve d'une grande activité et d'un vif intérêt pour l'entreprise proposée.

Le voyage que firent nos explorateurs fut très-accidenté et tout-à-fait pittoresque; il dura une semaine entière, et fut varié par plusieurs assemblées, plusieurs discours, et une foule d'incidents de diverses natures. Quelques uns sont fort gais, et si je vous les racontais je réussirais à dérider les fronts les plus soucieux de mon auditoire; mais je m'abstiendrai de faire ce récit, car ce serait m'écarter de la gravité accoutumée et du sérieux qui règne généralement dans vos assemblées. Qu'il me suffise de vous dire que Dieu seul sait le nombre de versades que subirent nos hardis explorateurs, le chiffre des nez gelés, dégelés et regelés, et les rhumes de poitrine, de gorge et de cerveau, ainsi que les catarrhes, qui s'en suivirent. L'un des futurs directeurs du chemin à lisses de Colonisation du Nord de Montréal prit dans ce voyage une maladie qui le garda trois semaines au lit et le mit, dit-il, aux portes du tombeau; un autre tousse encore seulement à penser aux misères et au froid endurés dans ce voyage pénible, pendant lequel si souvent les explorateurs souhaitèrent que leur chemin de fer fut parachevé afin de voyager plus commodément. Hélas! deux années se sont écoulées et ce vœu n'est pas encore réalisé; et ceux qui cet hiver voudront aller visiter les bords glacés de la rivière du Nord devront le faire. tout comme leurs ancêtres, en carrioles.

M. Charles Legge, ingénieur de Montréal qui s'est distingué dans la construction du pont Victoria, fut chargé de rédiger un rapport de tous les renseignements acquis pendant ce voyage mémorable. Il le fit avec le talent d'observation que tout le monde lui connaît et il y mit une foule de considérations neuves et de réflexions originales sur le pays qu'il avait visité, ses ressources et ses inconvénients, et sur les moyens d'augmenter les premières et de combattre les seconds. Ce rapport fut communiqué au public dans une grande assemblée tenue au *Mechanics' Hall*, de cette ville, le 12 janvier 1869, et à laquelle assistaient une foule de notabilités et d'hommes importants de Montréal et des campagnes du Nord. Je ne saurais reproduire ici tout ce rapport qui est assez long, et qui, du reste, a été publié; mais je dois vous communiquer quelques unes des pensées les plus saillantes et des considérations les plus importantes qui y sont contenues, et qui ont servi de base à la plupart des choses qui ont été dites et écrites depuis sur ce sujet.

Dans la pensée de ses auteurs, le chemin de fer proposé doit remplir trois objets :

1o Fournir à la ville du bois de chauffage à des prix réduits.

2o Offrir un meilleur mode de coloniser cette partie presque inhabitée de la Province de Québec, par les facilités plus grandes de voyage et de transport qui seraient ainsi créées.

3o Trouver la route qui augmenterait le plus la valeur du domaine public, aussi bien que celle des propriétés particulières, non seulement dans les campagnes que traverserait le chemin, mais encore dans celles qui se trouveraient à une distance considérable de chaque côté de la ligne, en procurant à leurs produits un accès facile aux marchés de Montréal; sans oublier les avantages que cet accès aisé procurerait à Montréal même par le trafic qui serait ainsi créé.

En recherchant quelle serait la route qui favoriserait le mieux ce triple objet, on ne tarda pas à s'arrêter à une ligne allant de Mile-End à St. Jérôme, dont les deux extrémités pourraient être étendues de manière à pousser celle du Mile-End jusque dans la ville et jusqu'aux quais d'Hochelaga, et de manière à conduire celle de St. Jérôme jusqu'à St. Sauveur ou auprès.

D'abord, pour ce qui regarde l'importation du bois de chauffage à Montréal, les deux stations du Mile-End et de St. Jérôme sont extrêmement importantes: Mile-End, parce que c'est un endroit commode pour accumuler de grandes quantités de bois et pour le descendre en ville; St. Jérôme, parce que dans cette paroisse et dans les environs, l'approvisionnement en est considérable. En

consultant une carte de Montréal, on voit que cette ville est de forme oblongue, ayant environ trois milles de longueur sur un mille et demi de largeur. Si le terminus était placé à l'extrémité ouest, la ligne, pour atteindre ce point, serait plus longue et elle passerait en même temps sur un chemin plus difficile. Le site le plus favorable est aujourd'hui entièrement occupé par les gares du Grand-Tronc. Il n'y reste donc aucun espace pour y placer d'autres chemins de fer, encore moins pour y accumuler de grandes quantités de bois; mais lors même que cette difficulté n'existerait pas, les rues conduisant à ce point n'offrent pas assez d'espace pour répondre aux exigences que créerait l'augmentation du trafic du bois, sans compter que le parcours suivi dans la distribution du bois aux différents quartiers de la ville serait beaucoup plus long, le transport se faisant dans le sens de l'axe majeur de la ville.

La station du Mile-End étant située à un point mitoyen sur la longueur de la ville sera très commode pour la distribution du bois de chauffage dans Montréal. De cet endroit, la communication avec la ville se fait par plusieurs rues parallèles, par lesquelles on pourra transporter facilement les objets de commerce, et cela dans le sens de l'axe mineur de la cité.

Remarquons, de plus, que les voitures qui viendront du Mile-End en ville chargées de bois, suivront un chemin, soit par la rue St. Laurent, soit par la rue St. Dominique ou St. Charles Borromée, dont la pente naturelle va en descendant vers le centre de la ville. Cette circonstance rendra le transport très-facile; quand les voitures remontront au Mile-End, elles seront vides.

Du Mile-End, le chemin doit se diriger vers le Sault-au-Récollet. Deux lignes ont été explorées par les ingénieurs de la Compagnie entre ces deux points. La ligne No. 1 atteint la Rivière-des-Prairies à une courte distance plus haut que les moulins de M. Piché; la ligne No. 2 traverse cette rivière tout auprès du pont Vinet. Du Sault-au-Récollet, quatre lignes ont été explorées jusqu'à St. Jérôme, les deux premières, les lignes No. 1 et No. 2 se rapprochent beaucoup l'une de l'autre et passent par Ste. Rose, Ste. Thérèse, St. Janvier jusqu'à St. Jérôme. La ligne No. 3 s'écarte assez sensiblement de ces deux routes: du Sault-au-Récollet ou du Pont Vinet, elle traverse la paroisse St. Martin, atteint la rivière Jésus à trois quarts de lieue du vilage St. Eustache, c'est-à-dire à une lieue et quart de Ste. Rose, traverse cette rivière à l'endroit appelé Moulin-de-la-Dalle; de là, faisant un coude, elle se dirige par la côte St. Louis au nord du village St. Thérèse, et suit ensuite les lignes No. 1 et No. 2 par St. Janvier jusqu'à St. Jérôme. Une ligne No. 4 a aussi été explorée; elle diffère des autres surtout en ce

qu'elle traverse la rivière Jésus un peu plus bas que le village de Ste. Rose, à l'endroit connu sous le nom de traverse Porteous. De ces quatre lignes, celle No. 1 mesure 28.14 milles du Mile-End à St. Jérôme, celle No. 2 mesure 27.72, celle No. 3, 31.33, et celle No. 4, 30.36.

Telles sont les longueurs respectives des diverses lignes ; mais quant au coût, elles présentent des chiffres qui suivent une autre progression. Ainsi la ligne No. 1 est estimée à \$26,019. par mille, la ligne No. 2 à \$15,442, la ligne No. 3 à \$19,184. et la ligne No. 4 à \$19,310, en supposant que des lisses de fer soit employés au lieu de lisses de bois, comme il avait d'abord été projeté. De plus la ligne No. 3 offre un avantage considérable, celui de se rapprocher sensiblement du village St. Eustache, centre important de commerce et de population.

C'est pour ces raisons que M. Charles Legge, l'ingénieur de la Compagnie. tirait la conclusion suivante dans son rapport du mois d'octobre 1869 :

“ Nous sommes obligés par des considérations financières, d'adopter la ligne la plus longue *via* Moulin-de-la-Dalle, mais cela pour épargner \$78,000 sur le coût primitif. On objecte contre cette route les $3\frac{1}{2}$ milles de plus que le fret devra parcourir pour toujours. Contre cette objection on peut faire valoir cependant les pentes plus faciles que le chemin rencontre par ce tracé. D'un autre côté, passant dans cette direction, le chemin à lisses obtiendrait un trafic plus considérable du vaste et florissant village St. Eustache et des autres populeuses campagnes qui se trouvent au nord de ce dernier, lesquelles enverraient leurs produits à Montréal par les chemins macadamisés ordinaires, si la station la plus rapprochée était placée à Ste. Rose ou plus à l'est.”

II.

LE BIEN QUE CE CHEMIN DE FER EST APPELÉ A FAIRE A LA COLONISATION ET A L'AGRICULTURE.

Nous voilà maintenant arrivés avec le chemin de fer jusqu'à St. Jérôme. On se rappelle que l'un des objets que l'on veut atteindre par la construction de cette route, c'est de fournir à la ville de Montréal du bois de chauffage en abondance et à bas prix. St. Jérôme a été choisi pour point extrême, au moins temporairement, du chemin de fer projeté, parce qu'il semble être l'endroit le plus rapproché de la ville où ce but puisse être atteint. Ce village est, en effet, situé sur les limites d'un vaste territoire qui offre pour de

longues années encore un inépuisable approvisionnement de combustible. Écoutons sur ce sujet le rapport de M. Charles Legge qui a fait une étude spéciale de la question :

“ Depuis plusieurs années déjà, dit-il, le prix du bois de chauffage a varié entre six et huit piastres la corde. La consommation annuelle qu'en fait la ville est de plus de 162,000 cordes, amenées par la voie du fleuve, augmentant de prix tous les ans, et la quantité importée dans la cité croissant dans la même proportion.

“ A St. Jérôme, ainsi que nous l'avons déjà dit, le prix actuel est de une piastre la corde, et à St. Sauveur il n'est de \$0.75 la corde.”

Ici je me permettrai d'ajouter aux statistiques de M. Legge qu'à Ste. Adèle et ensuite à Ste. Agathe, dernière paroisse du Nord, le bois n'a pas de valeur, faute de demande ou de marché. On vous le donne, à condition seulement que vous le fassiez couper. C'est ce que tout le monde m'a dit, dans un récent voyage que j'ai fait sur les lieux.

“ Comme il peut être intéressant, reprend M. Legge, de connaître l'énorme quantité de bois qui sera disponible, pendant plusieurs années encore, dans cette partie de la province, je donne le relevé suivant qui a été fourni par une autorité digne de confiance.

“ Dans le comté de Terrebonne, au nord de St. Jérôme, il y a 693,300 acres de terres boisées, particulièrement de bois dur. Dans le comté d'Argenteuil, qui est contigu à celui de Terrebonne et à 20 milles de St. Jérôme, il y a 451,000 acres de terres en bois dur; plus 21,000 acres de terres en bois de construction dans les paroisses de St. Canut et de St. Colombar; en outre, il y a une étendue presque illimitée de territoire non concédé s'étendant au nord et à l'est de St. Jérôme, produisant la quantité et la qualité ordinaire de bois. Pour le moment il n'est pas hors de propos de faire connaître la quantité de bois que donneraient ces 1,165,300 acres de terres. Quarante cordes par acre donneraient l'énorme somme de 46,612,000 cordes, c'est-à-dire une quantité suffisante pour fournir à la ville, d'après sa consommation actuelle, du bois pendant 288 ans. Cette statistique fera sans doute plaisir aux personnes qui craignent de voir disparaître en peu d'années tout le combustible du pays, surtout lorsqu'on peut en même temps le trouver et le transporter à bas prix.

“ Dans les townships de Wexford, Doncaster, Carrick et les autres au nord, il y a, dit-on, du beau bois de pin en abondance.”

Voilà les avantages qu'offre St. Jérôme, considéré à ce point de vue. Je ne pense pas qu'on puisse trouver un autre endroit aussi rapproché de la ville et aussi accessible qui présente des avantages égaux.

De plus, il est une autre considération qui milite fortement en faveur de St. Jérôme. Ce village est placé dans des conditions exceptionnelles de prospérité ; il est au centre d'un vaste district agricole très-riche et très-fertile ; il est le marché naturel et ordinaire d'au moins dix paroisses ou groupes de population ; il possède des citoyens ayant de la fortune et de l'esprit d'entreprise ; il est placé sur le bord d'une rivière, la rivière du Nord, qui présente à l'industrie manufacturière des avantages très-considérables ; ses pouvoirs d'eau ont été explorés et étudiés attentivement, et, dit M. Legge, sur une distance de six milles, il y a une chute de 305 pieds, entrecoupée sur cet espace par une série de cascades ou courants qui représentent un pouvoir de 120,000 chevaux, au plus bas niveau, ou environ douze fois plus de force que le pouvoir d'eau qui fait marcher toutes les manufactures de Lowell, au Massachusetts. De plus, on assure qu'à quelque distance plus haut que le village St. Jérôme, la rivière du Nord devient navigable, et en plaçant à cet endroit un petit bateau à vapeur, on pourrait mettre le chemin de fer en communication directe avec une nouvelle étendue de pays qui s'étendrait à plusieurs lieues au nord.

Que sont aujourd'hui tous les avantages que possède St. Jérôme ? On n'en peut presque pas tirer parti, ou, au moins, ils ne sont pas développés au point où ils le seraient, si ce village était relié à la ville par un chemin de fer. Et ce que je dis de St. Jérôme s'applique évidemment à tout le pays environnant. Aujourd'hui les habitants des paroisses au nord, à l'ouest et à l'est de St. Jérôme jusqu'à une assez grande distance, viennent vendre à St. Jérôme leurs produits, au moins en grande partie. Ils les y vendent au rabais souvent afin d'éviter les dépenses d'un voyage de ville. S'il y avait un chemin de fer jusqu'à Montréal, les fermiers viendraient presque tous placer leurs produits sur le marché de la ville et obtiendraient les hauts prix que Montréal commande toujours, en proportion de la demande. Si le chemin de fer existait, on verrait à l'automne un bon cultivateur choisir le moment où les prix sont les plus avantageux à la ville, charger de ses produits, grains, légumes, foin, etc., un, deux ou trois chars, venir à Montréal tout vendre en même temps, et réaliser dans un seul voyage une somme considérable qui le placerait immédiatement en état de faire honneur à ses affaires. De cette manière, il n'encourerait pas les frais énormes de voyage, de transport et de pension qui sont imposés aujourd'hui aux cultivateurs avec le mode actuel de communication. Calculez, par exemple, ce que dépense un fermier de St. Sauveur, de St. Colomban ou de St. Canut, qui vient en ville avec deux voitures chargées de produits ; ajoutez à \$6 ou \$8 de dépenses né-

cessaires, une perte de temps de deux ou trois jours ; tenez compte des accidents de route, soit aux voitures, soit aux chevaux, surtout dans les mauvais chemins de l'automne ou du printemps ; n'oubliez pas la misère et les fatigues endurées par les personnes qui conduisent ces deux voitures à la ville, et vous arriverez à un résultat qui vous prouvera qu'un cultivateur placé à St. Jérôme ou plus loin, de même que dans toute localité située d'une semblable manière, est forcé de vendre dans des conditions extrêmement défavorables, qui souvent l'engageront à se défaire de ses produits à bas prix sur le lieu même de production.

Dans un discours que l'Honorable John Young prononça à St. Jérôme au mois d'août 1869, il démontra que le transport d'un minot de grain de cette localité à Montréal, distance de 36 milles, coûte dix centins, à peu près le même prix que le transport de Chicago à Montréal, distance de 1200 milles. L'orateur a fait voir aussi qu'avec le chemin à lisses en opération, le prix de transport sera réduit à deux centins par minot, les huit autres centins de chaque minot allant dans la poche du cultivateur.

Calculons un peu ce que cette économie peu représenter en profit pour le cultivateur.

D'après le recensement de 1861, les comtés de Terrebonne et des Deux-Montagnes produisent en blé, avoine, orge, seigle, patates, etc., etc., l'énorme quantité de 1,828,649 minots par année, et, nul doute, ce chiffre est aujourd'hui considérablement dépassé. Mettons que ces deux comtés produisent maintenant deux millions de minots. Nécessairement, il est difficile de déterminer la partie de ces produits qui se rend aux marchés de Montréal ; mais nous pouvons présumer sans exagération qu'il y en a au moins la moitié, c'est-à-dire 1,000,000 minots, et que le chemin à lisses, passant par le centre de ces deux comtés, sera en position de commander la moitié de ce dernier montant, soit 500,000 minots.

Huit centins d'économie sur 500,000 minots donnent un total de \$40,000 épargnées par les cultivateurs du comtés de Terrebonne et des Deux-Montagnes sur le transport de leurs produits. En d'autres termes, c'est \$40,000 de plus dans leurs profits de l'année. Une augmentation de profits de \$40,000, par année, c'est énorme, puisque c'est la rente de \$666,566.50.

On a dit qu'une somme de huit centins par minot serait économisée par le cultivateur en se servant du chemin de fer pour transporter ses grains au marché de la ville. Huit centins sont peu ; cependant ils peuvent former une somme très-importante, si on les multiplie par une grande quantité. Quel est le cultivateur qui n'a pas mille minots de grains de toute espèce, patates, etc., à ven-

dre. Celui-là fera une économie de \$30. C'est un item considérable sur le profit net d'une récolte : et remarquez que cette économie est obtenue avec moins de travail, moins de misère, moins de trouble, tout en économisant un temps considérable.

Voilà un des points de vue d'après lequel on peut considérer le chemin de fer proposé. Et la plupart des arguments que je viens de faire valoir peuvent s'appliquer également à une foule d'autres localités qui se trouvent placées dans des conditions analogues.

Mais ce n'est pas la seule considération qui milite en faveur du chemin du nord. Ce chemin a été appelé un chemin de colonisation, et c'est vrai. Il y a dans le nord du district de Terrebonne d'immenses étendues de terre qui ne sont encore ni cultivées, ni même concédées. Est-il possible pour un colon placé dans les conditions de fortune où sont presque tous les colons, est-il possible pour lui d'aller s'y établir? Je dis que pour aller aujourd'hui prendre une de ces terres et essayer de la défricher et de la cultiver, il faut à un homme pauvre un courage presque surhumain; et même avec cette énergie et ce cœur que je veux bien lui supposer, le colon n'est pas assuré de ne pas mourir de misère et de fatigues sur cette terre qu'il aura, pendant des années, arrosé de ses sueurs inutiles. De plus, tout le monde n'est pas doué de ce courage extraordinaire, de cette inébranlable énergie, surtout à côté d'un pays qui offre le succès à des conditions plus faciles.

Considérons un instant la position du colon qui arrive sur une terre nouvelle. Cette terre est couverte d'une épaisse forêt. Le bois de chauffage ou de construction que contient cette forêt représente une valeur considérable, mais ce bois ne peut pas être amené à la ville où il se vendrait bien, et conséquemment, il n'a aucune valeur pour le colon. On ne peut pas, en effet, transporter du bois en voiture à une distance de 10 ou 15 lieues, et le vendre à un prix rémunérateur; cela est admis de tout le monde. Ainsi donc, toute cette valeur contenue dans la forêt qui recouvre la nouvelle terre du colon, toute cette richesse naturelle lui est inutile; de fait, remarque M. Legge, elle nuit au colon ou est une perte pour lui, à cause du surcroît de travail qu'elle impose pour le défrichement de la terre, travail que le colon des prairies de l'ouest n'est pas obligé de s'imposer. Sans chemin à lisses ou sans navigation pour donner au bois une valeur en argent, ce lourd article ne peut pas être avec profit amené au marché d'une distance de 25 ou 30 milles. De plus, la potasse, le seul produit qui peut être tiré à grands frais et avec une dépense considérable de combustible, ne paie guère à être transporté au marché par les mauvais chemins qui, malheu-

reusement, existent encore dans la plupart de nos campagnes, et certainement dans tous les nouveaux cantons.

Voilà la position du colon qui voudrait s'établir dans les parties non concédées du district de Terrebonne, dans les townships de Doncaster ou de Salaberry, par exemple. Tout ce je viens de dire serait également vrai de toutes les terres en voie de colonisation.

D'un autre côté, le prix élevé du bois de chauffage dans la ville de Montréal, prix dont la tendance est d'augmenter encore, rend maintenant cet objet de première nécessité un item très-important des dépenses journalières, et qui pèse particulièrement sur les classes pauvres. Mais supposez un chemin de fer mis en opération, le sujet se trouve complètement changé; une communication facile est établie entre le lieu de la demande et celui de l'approvisionnement, et un équilibre tend de suite à se former dans les prix du bois de chauffage aux deux extrémités du chemin. A St. Jérôme, le bois vaut, supposons \$1. ou \$0.75 la corde, à Montréal il en vaut \$7. Du moment que le bois pourra être amené facilement de St. Jérôme à Montréal, vous verrez le prix monter à St. Jérôme et baisser à Montréal. Alors le bois de chauffage et de construction qu'il y a sur les terres non défrichées trouve un marché. Le cultivateur de Ste. Adèle et de Ste. Agathe, où le bois n'a aujourd'hui aucune valeur, transporte son bois à St. Jérôme, en charge le chemin de fer et le vend à Montréal à un prix hautement rémunérateur, quoique plus bas que ce que nous le payons aujourd'hui.

Supposant le chemin à lisses en opération, dit M. Legge, ce n'est pas trop affirmer que de dire que la moitié au moins du bois nécessaire à Montréal pourra être fournie par cette voie,—soit 80,000 cordes par année. La moyenne du prix du bois, en raison de la demande, sera probablement doublée ou atteindra \$2 la corde à St. Jérôme. Ajoutez à cela deux piastres pour le prix du transport et comme profit pour la compagnie du chemin à lisses, et une autre piastre comme profit pour le marchand de bois, le prix total du bois, livré au Mile-End ou à Hochelaga, n'atteindra jamais plus que cinq piastres la corde, c'est-à-dire une piastre et cinquante centins de moins qu'aujourd'hui. Par cette transaction annuelle, sur un seul item, \$160,000 auront été gagnées par les cultivateurs, ou au moins \$80,000 de plus qu'ils n'obtiennent maintenant, en supposant qu'ils trouvent un marché local suffisant pour écouler cette quantité de bois, ce qui n'est pas. D'un autre côté, les citoyens de Montréal auront épargné \$120,000 par la réduction qui sera opérée dans les prix du bois.

Ainsi tout le monde aura fait une bonne affaire, l'habitant des townships du Nord de même que le citoyen de Montréal. Ajoutez

maintenant ces \$80,000, surplus de profits sur le bois, aux \$40,000 d'économie réalisée par les cultivateurs des deux comtés de Terrebonne et des Deux-Montagnes dans le transport des produits de leurs fermes, et vous avez la somme de \$120,000, en surplus de profits pour les cultivateurs de ces deux comtés, somme énorme si on la compare au chiffre total des affaires et des exportations. Je n'ai pas de statistiques sous les yeux, mais je pense que cette somme est beaucoup plus considérable que le revenu annuel de toutes les municipalités de ces comtés, et, employée en améliorations publiques, elle changerait la face de cette partie du pays. Pensez donc à tout le bien que l'on pourrait faire dans ces deux immenses comtés avec cette somme d'argent, pour ouvrir de nouvelles routes, macadamiser les anciennes, aider les colons qui voudraient s'établir dans les cantons non concédés, encourager l'agriculture, récompenser les meilleurs cultivateurs, donner des prix à ceux qui tiennent les plus belles fermes, les plus beaux animaux, en un mot pour favoriser toutes les œuvres qui peuvent contribuer au développement du pays et à l'amélioration de la classe agricole.

Nous l'avons montré, la construction du chemin à lisses de St. Jérôme procurera au colon de cette partie du pays un marché pour le bois qui recouvre sa terre. Aujourd'hui, le colon n'a pas d'autre manière de procéder que de mettre le feu à la forêt. Ces arbres, loin d'être une source de profits, sont pour lui au contraire une nécessité de dépenser du temps, du travail et de l'argent, sans en retirer de bénéfice en compensation. Mais supposez l'existence du chemin, le tableau se trouve complètement changé et le colon travaille dans des conditions autrement avantageuses. Sa forêt constitue sa première récolte, le premier produit qu'il retire de sa ferme ; car il coupe son bois et le transporte au marché, soit à St. Jérôme, soit à Montréal, et il le vend avantageusement. Il réalise un salaire convenable pour le travail qu'il a dû s'imposer pour abattre ses arbres et défricher sa terre. De cette façon, le colon parvient à supporter sa famille pendant que le défrichement se fait ; cette opération une fois accomplie, sa terre est propre à la culture et elle peut bientôt subvenir à ses besoins. On peut dire de tous les produits ce qui a été dit du bois : que le marché et l'argent seront amenés à la porte du colon par la construction de ce chemin ; et avec une industrie ordinaire, ce dernier devra se trouver, après quelques années, dans une honnête aisance.

Le chemin construit sur le plan proposé, favorisera plus que tous les moyens que l'on pourrait adopter, la rapide colonisation de nos terres publiques maintenant inutiles, et, de cette manière, nous

garderons dans le pays notre population. Sans le chemin et les avantages qui en dériveront, le colon des forêts lointaines ne peut s'attendre qu'à une longue vie d'efforts et de privations, et souvent il succombe, encore jeune, dans cette lutte pour le pain quotidien, ou bien, découragé, il laisse la province pour les prairies de l'ouest.

III.

LES RESSOURCES ET LES ESPÉRANCES DU CHEMIN DE FER.

Abordons maintenant la question des ressources et des espérances sur lesquels on compte, d'abord, pour la construction, et, ensuite, pour l'exploitation du chemin.

Pour la construction du chemin la Compagnie compte sur trois genres de ressources: 1^o. l'octroi du gouvernement, 2^o. les souscriptions des municipalités, et 3^o. les souscriptions particulières.

Au commencement de l'année 1869, la question des chemins à lisses de bois devint extrêmement populaire, et le public fut pris, je dirais, d'une sorte d'engouement pour cette espèce nouvelle de construction. On ne parlait plus que chemins de bois, lisses de bois, lisses Foster, lisses horizontales, lisses de toute espèce; on voulait partout de ces chemins; de tout côté on s'agitait afin de former des sociétés pour en construire. Quatre Compagnies furent alors constituées et incorporées: celle du chemin à lisses de Québec à Gosford, du chemin à lisses de Lévis à Kennebec, du chemin de Colonisation du Nord de Montréal, dont je vous ai entretenu toute la soirée, et enfin celle du chemin des comtés de Richelieu, Drummond et Arthabaska. Pour aider la construction de ces quatre chemins, la Législature de Québec passa un acte, 32 V. c. 52, qui leur accorde pendant vingt ans un secours fort important. Ce secours est un octroi sous forme d'une annuité de trois pour cent par \$5,000, par chaque mille de chemin; de plus, pour les ponts ayant plus de 150 pieds de longueur l'acte accorde la même annuité sur le coût réel des ponts. Cet acte stipule aussi que le gouvernement peut émettre des débentures en capitalisant au taux de 6 pour cent l'annuité à laquelle une Compagnie de chemin de fer aurait droit, suivant la longueur du chemin qu'elle aurait construit et la valeur des ponts qu'elle aurait élevés.

Donnons quelques chiffres pour mieux faire comprendre l'étendue de cet aide:

3 pour cent par \$5000 par mille équivalent à un intérêt annuel de \$150. par mille. \$150. est l'intérêt à 6 par cent d'un capital de

\$2500.00. Ainsi donc la Compagnie pourrait réaliser des débentures au montant de \$2500. par chaque mille de son chemin, et il est probable que ces débentures garanties par le gouvernement de la province feraient prime sur le marché de Londres.

Supposons que le chemin de Montréal à St. Jérôme, avec l'extension jusqu'à la ville, ait une longueur de 32 milles. Cela donne droit à la Compagnie à trente-deux fois les 3 par cent par \$5000, ou, en d'autres termes, à une annuité pendant vingt ans de 32 fois \$150, soit..... \$4,800

Mettons que les deux ponts qu'il y a à construire coûtent environ \$125,000.

La Compagnie aura encore droit à 3 pour cent sur ce chiffre, soit..... \$3,750

Total..... \$8,550

\$3550.00 sont l'intérêt à 6 pour cent d'un capital de \$142,500. Tenant compte de la prime probable, mettons que ce secours du gouvernement produise à la Compagnie, en chiffres ronds, une somme de \$150.000, qui forme la première ressource.

Depuis que cette partie de mon entretien a été écrite, une nouvelle importante est arrivée à Montréal. Le gouvernement de la province de Québec, comprenant que favoriser la construction des chemins de fer c'est assurer l'avenir du pays, a proposé d'octroyer à quatre Compagnies de chemin de fer, parmi lesquelles se trouve celle du chemin de Colonisation du Nord de Montréal, une étendue de trois millions d'acres de terre pour aider ces différentes compagnies. Cet octroi de terre remplacerait pour notre Compagnie l'annuité de 3 pour cent par \$5000, par mille dont je viens de vous parler. Il n'est pas certain si cette forme nouvelle imposée par le gouvernement à l'aide qu'il est disposé à nous donner est préférable à l'ancienne; admettons cependant que le nouvel octroi est à peu près équivalent à celui offert antérieurement. Mais ce qui doit faire voir avec bonheur l'action que vient de prendre notre gouvernement provincial, c'est qu'elle favorise puissamment, pour ne pas dire qu'elle assure la réalisation de l'entreprise la plus nationale et la plus patriotique qui ait jamais été mise devant le public Canadien. L'octroi de terres que le gouvernement vient d'offrir s'applique, en effet, dans son ensemble, à une route ferrée qui, partant de Québec, traverserait toute la vallée nord du St. Laurent, entre ce fleuve et les Laurentides, jusqu'à Ottawa, longueur d'environ cent lieues, avec des embranchements à Québec, Trois-Rivières et Montréal, qui relieront ce nouveau Grand-Tronc avec les pays situés au nord dans les vallées du St. Maurice, de l'Ottawa, de la

Batiscan et de leurs tributaires. Quel magnifique projet et quel bien sa réalisation fera au Bas-Canada ! Notre pays entrerait dans une ère de prospérité toute nouvelle, car la colonisation qui en est la base prendrait un développement inconnu jusqu'à nos jours. Il y a, en effet, dans les vallées que les chemins de fer proposés vont traverser, des millions et des millions d'acres de magnifiques terres qui sont restées jusqu'à aujourd'hui incultes et désertes, faute de moyens d'accès, faute de chemins. Les nouveaux chemins de fer construits, vous verrez tous ces districts se coloniser aussi rapidement que les cantons de l'est lorsque le Grand Tronc a été bâti.

La seconde ressource est dans les montants souscrits ou à être souscrits par les différentes municipalités par lesquelles le chemin doit passer. L'on a pensé que ces corporations, qui vont retirer un grand bénéfice du chemin de fer, devraient être appelées à y contribuer. Partout où l'on a construit des chemins de fer, c'est ainsi qu'on a procédé. Dans plusieurs des Etats-Unis d'Amérique, on impose une taxe spéciale pour la construction et l'entretien des chemins de fer. Dans certains pays, les chemins de fer sont propriété publique et régis par le gouvernement.

Tous ces différents systèmes sont justes, et ils sont préférables à celui qui fait contribuer les citoyens individuellement à ces travaux publics. On sait que peu de chemins de fer offrent aux capitaux un placement avantageux ; les grandes dépenses qu'entraînent la construction, l'exploitation et l'entretien des chemins de fer permettant rarement aux recettes de dépasser suffisamment les dépenses pour laisser un intérêt rémunérateur sur le capital employé. Je comprends qu'une personne dont la propriété est touchée par une route ferrée et dont la valeur est ainsi augmentée considérablement, puisse avec avantage prendre dans le fonds social du chemin de fer un certain nombre de parts, sans espérer retirer d'intérêt sur la somme qu'il investit de cette manière. Il sacrifie, il place à fonds perdu, disons \$1000 ; mais son immeuble a éprouvé une augmentation de valeur égale ou plus grande ; en définitive, le propriétaire a fait une bonne affaire en sacrifiant une somme de \$1000.

C'est la considération qui a guidé dans leur conduite les promoteurs de l'entreprise dont je vous entretiens ce soir. Pour former le capital social nécessaire à la Compagnie, ils n'ont pas voulu presser beaucoup les souscriptions particulières. Les personnes qui ont voulu prendre des parts ont été les bienvenues, mais l'on n'a pas fait de grands efforts pour réaliser un montant considérable par cette voie. On a pensé qu'il était plus juste pour la Compagnie, et plus équitable pour le peuple, de demander aux municipalités que le chemin doit traverser leurs secours et leurs souscriptions. Un

appel dans ce sens a été fait à ces municipalités et il a été entendu par la plupart d'entre elles. Voici les montants qui ont été jusqu'à ce jour, soit votés, soit promis. Je parlerai plus tard de ceux qui ne sont qu'espérés :

Le village St. Jean-Baptiste.....	\$30,000
Le côteau St. Louis	\$25,000
Le comté des Deux-Montagnes.....	\$60,000
Lachûte.....	\$20,000
St. André.....	\$25,000

On compte à St. Jérôme sur une souscription de \$25,000 et à Ste. Thérèse de \$20,000. Enfin de la ville de Montréal on espère recevoir une part équitable dans la somme de \$1,000,000, demandé en faveur des deux chemins de fer d'Ottawa et de St. Jérôme. Cet octroi a été vivement discuté dans les journaux, dans des assemblées publiques et jusque dans les Comités du Conseil-de-ville ; la question a été régulièrement soumise au Conseil-de-ville, et elle est actuellement pendante devant ce corps délibérant. Je ne préjugerai donc pas la décision qui sera adoptée et je ne dirai rien de ce subside. Pour en parler d'une manière satisfaisante et lui faire justice, il faudrait du reste consacrer à cette question plus de temps que vous ne pouvez m'en accorder ce soir. Un entretien complet pourrait être donné sur ce sujet, afin d'en faire voir toutes les faces et exposer toutes les raisons qui doivent engager le Conseil-de-ville à accorder l'aide qu'on lui a demandé.

Ce que j'ai dit plus haut touchant les octrois des municipalités fera comprendre que la Compagnie compte peu sur les souscriptions particulières. Quelques citoyens généreux et riches prendront sans doute des parts, poussés par un sentiment patriotique et dans le but d'encourager une entreprise destinée à faire un bien considérable au pays et à la colonisation. Mais ces citoyens seront peu nombreux, et la somme qu'ils fourniront ne peut guère entrer en ligne de compte dans les calculs que nous faisons ici. Cela, du reste, importe peu ; car, nous l'avons démontré, les autres ressources de la Compagnie, soit celles qui existent déjà, soit celles sur lesquelles on a le droit de compter, sont suffisantes pour la construction du chemin.

Supposons donc le chemin de fer construit et examinons quelles recettes il peut espérer. Nous mettons de côté, pour faire cette estimation, la part de fret et de passagers qui pourront être amenés d'Ottawa et des localités intermédiaires et nous nous bornons à étudier les ressources uniques de la Compagnie du chemin à lisses de Colonisation du Nord. C'est, à certains points de vue, celle qui

nous intéresse le plus ; du reste, c'est la seule dont je me suis proposé de vous parler.

Le transport du bois formera une première source importante de recettes. D'après les calculs que nous avons faits plus haut, nous avons obtenu un chiffre de 80,000 cordes de bois qu'il est assez probable que ce chemin pourra transporter annuellement de St. Jérôme à Montréal.

Mettons à \$1.50 par corde le prix du transport, y compris un certain profit pour la Compagnie. Cela vous donne \$120,000.

Nous avons estimé, de plus, qu'environ 500,000 minots de grains seraient probablement transportés par la voie ferrée, à 2 centins le minot, soit \$10,000.

En troisième lieu, d'après le recensement de 1861, la population des trois comtés, de Terrebonne, des Deux-Montagnes et de Laval, qui seront traversés par le chemin à lisses, s'élevait à environ 48,000 âmes : naturellement ce chiffre est aujourd'hui beaucoup plus élevé. Pendant les six mois d'été de chaque année, quelques 24,000 personnes passent sur le pont de Ste. Rose, et durant les six mois d'hiver le nombre en est encore plus considérable ; mais prenons pour total le nombre de 48,000 qui est égal à celui de la population des trois comtés, et supposons que chaque personne fasse une visite annuelle à Montréal ; supposons maintenant que la moitié au moins de ce nombre se serve du chemin à lisses, chacun payant vingt-cinq centins pour aller et autant pour revenir, ou cinquante centins pour tout le voyage, qui est en moyenne de trente milles ; le revenu total qu'en retirera la Compagnie sera de \$12,000, ou probablement beaucoup moins que ce que les mêmes personnes paient actuellement pour traverser les ponts.

Ces trois sommes forment ensemble \$142,000 de recettes annuelles probables. Des hommes pratiques ont déclaré que cette somme était assez élevée pour permettre de payer aux actionnaires, après déduction des frais d'exploitation, un dividende de six ou sept pour cent.

De tous ces chiffres, de toutes les considérations que je viens de développer devant vous, Messieurs, il découle, je crois, une conclusion : c'est que l'entreprise du chemin à lisses entre Montréal et St. Jérôme possède de la vitalité. Elle est née dans un moment où le pays tout entier a compris que les vrais chemins de colonisation n'étaient pas ces mauvaises routes dans lesquelles le pauvre habitant brise ses voitures, éreinte ses chevaux, ou, au mieux, fait une lieue à l'heure avec sa charge ; mais que les chemins de fer ou les chemins à lisses étaient les seuls et les vrais chemins de colonisation. Dans toutes les parties de la province de Québec le réveil

s'est fait ; on a saisi l'immense importance de cette question ; l'opinion publique l'a accueillie favorablement ; le gouvernement l'a puissamment aidé, et déjà, en moins de deux ans, le chemin de Gosford a été ouvert et le chemin de Sorel est donné aux entrepreneurs pour être construit.

Nous sommes ici en famille ; nous sommes tous des citoyens de Montréal, il n'y a pas d'étrangers parmi nous. Eh bien, faisons ensemble un petit acte d'humilité. Ordinairement Montréal s'est tenue à la tête de toutes les grandes entreprises qui, depuis vingt ans, ont été formées pour le bien du pays ; mais reconnaissons ensemble que sur la question des chemins de fer, la ville de Montréal n'a pas soutenue sa réputation de ville de progrès et d'avancement. Elle s'est laissée devancer par Québec, ruiné par des incendies, et même, avouons-le, par les petites villes Trois-Rivières et de Sorel. Evidemment le voisinage de Montréal n'a pas été favorable au chemin de Colonisation du Nord. L'avenir lui réserve peut-être une destinée plus heureuse ; espérons-le. Mais à tout événement et quoiqu'il arrive, les promoteurs de cette entreprise seront toujours heureux de déclarer que les sympathies de la population française de Montréal n'ont cessé d'être avec eux ; et quant à moi, je reconnaitrai toujours aussi avec bonheur la bienveillante attention que vous avez daigné m'accorder pendant ce long entretien, sur un sujet assez aride de sa nature et que je n'ai peut-être pas su décorer suffisamment de ces ornements attrayants, qui auraient pu lui mériter la sympathie et les suffrages de cette plus belle partie de mon auditoire, devant laquelle tout le monde s'incline.

LIVRES ET BOUQUINS.

Le " temps des fêtes " invite à la causerie. C'est l'excuse que j'adresse au lecteur pour l'engager à tolérer le décousu qui règne en maître dans cet article.

Je mets sur le papier quelques traits d'une conversation tenue hier entre amis ; et, sans plus de façon, je l'envoie à la *Revue*, où ces lignes prendront la place d'une causerie littéraire, faite au coin du feu, les pieds sur les chenêts et soutenue en imagination par nos fidèles abonnés.

..

Un nouveau roman de M. Marmette nous est promis pour le mois prochain. Cette fois, l'auteur de *François de Bienville* décrira des scènes du temps de la conquête ; Vaudreuil, Montcalm, Bigot et le reste.

J'apprends de source certaine, en confidence, que la partie historique du livre s'est enrichie de découvertes récentes propres à lui donner une haute valeur à vos yeux.

..

La province d'Ontario met au jour des livres que la presse française ne signale pas comme ils devraient l'être. N'allons pas nous figurer que l'apathie des Anglais est entière à l'égard des annales historiques de ce pays ; loin de là ! Ils s'occupent beaucoup d'histoire ; sans trop remonter aux premiers temps de la colonie, qui leur importent peu naturellement, ils explorent la période qui coïncide avec l'existence de leurs établissements en Haut-Canada. C'est

à Toronto que se concentrent surtout leurs cercles littéraires et leurs bibliothèques, et c'est là que paraissent la plupart des ouvrages que nous devrions connaître au fur et à mesure qu'ils sont imprimés.

..

Le recensement général de 1870 est sur le point d'être pris. C'est un sujet important dont s'occupent beaucoup nos économistes, et avec raison.

Poussé par la curiosité, j'ai été voir les recensements qui nous restent du temps du gouvernement des rois de France ; cette fouille — car c'en est une, et infiniment intéressante, — m'a procuré plus de plaisir que vous ne sauriez croire, si vous ne l'avez jamais faite. La masse des matériaux qu'elle embrasse est assez forte ; dix volumes n'y suffiraient peut-être pas, mais le résultat que l'esprit en tire vaut la peine qu'on se donne pour y arriver.

N'y aura-t-il personne, enfin, pour se vouer à la publication de ces précieux manuscrits ?

..

Avant qu'il soit longtemps, nous aurons devant nous le *Journal des Jésuites*, dont le manuscrit a déjà été consulté par un grand nombre de chercheurs.

C'est à Québec qu'on l'imprime en ce moment. Ce précieux recueil nous sera présenté sous l'habit d'une édition dite de luxe — louable fierté que si peu d'auteurs peuvent se permettre en Canada.

Vous sentez bien qu'il serait absurde de livrer à l'imprimeur le texte du *Journal des Jésuites* sans y attacher d'abondantes notes explicatives, propres à en faciliter l'éclaircissement à la plupart des lecteurs. Deux personnes, entre autres, — deux prêtres — se chargent de ce devoir ; leur nom est trop connu pour que vous ne les nommiez pas de suite à la simple vue de ces lignes, aussi, soyons tranquilles, nous aurons là une œuvre bien faite, un joyau à ajouter à notre bibliothèque nationale.

..

L'année 1870 a été féconde en livres nouveaux, non seulement dans la province de Québec, mais encore dans celle d'Ontario et de la Nouvelle-Écosse.

Le mouvement littéraire va en s'accroissant de plus en plus et ce n'est pas l'une des preuves les moins remarquables de l'esprit actif qui anime en ce moment le Canada.

Ce besoin d'écrire, et le goût de la lecture marquent assurément une transformation en voie de s'opérer. A Québec et à Montréal, saluons-là surtout à causé de la source où puise et s'inspire la littérature française : Cette source c'est l'histoire du Canada.

Il n'y rien de plus honorable que notre histoire ancienne ; il n'y a presque rien de plus beau dans le monde. Pas une tache à voiler, pas une action dont nous ayons à rougir ; mais le sentiment du devoir partout, des héroïsmes étonnants, des caractères faits pour servir d'exemple et nous préserver de toute espèce de défaillance. Parmi les instructions utiles qu'il faut donner à la jeunesse comme à l'âge mûr, rien ne surpasse notre histoire.

Et quel vaste champ elle parcourt ! Depuis l'île de Sable et la terre acadienne, dont Rameau, Longfellow et Lemay sont aujourd'hui les avocats éloquents et harmonieux, jusqu'aux confins du Nord-Ouest est des glaces du pôle ! Un triangle immense, encadrant mille et mille pages qui parlent à l'imagination, au cœur et à la volonté du Catholique et du Français.

Si tous les livres nouveaux qui nous sont présentés avaient pour effet de réveiller chez nous le sentiment exact des traditions nationales, nous verrions s'introduire dans chaque maison canadienne Charlevoix, Ferland, Garneau et d'autres, qui sont malheureusement trop négligés.

*
*
*

Pourquoi n'aurions-nous pas en ce pays une Revue à laquelle collaboreraient indistinctement les personnes qui s'occupent plus ou moins de l'histoire du Canada ?

Il existe en France une publication de ce genre qui pourrait nous servir de modèle, jusqu'à un certain point. C'est l'*Intermédiaire du chercheur et du curieux*. Rien de plus commode pour l'écrivain ; rien de plus agréable pour le lecteur. Dépouillés de toute fleur de rhétorique, les arguments que l'on y fait valoir se bornent strictement à atteindre la question controversée. Avez-vous quelque doute sur un point d'histoire, vous le soumettez. Viendra ensuite qui voudra vous expliquer, (preuve sur table indispensablement) ce qui vous occupe, et, au besoin, l'on vous posera une contre-question.

Un seul numéro d'une semblable Revue renferme dans ses quelques pages une foule de matières que tout le monde lit ; sous cette forme, elles revêtent les apparences de l'anecdote ou de l'entre-filet soigné.

Nos chercheurs et nos curieux manquent de rapports les uns

avec les autres. Les cercles où ils se meuvent pour la plupart, sont trop isolés sur ce vaste territoire. Trop souvent aussi nous n'avons pas de bibliothèque bien pourvue à leur offrir. Il nous faut un agent intermédiaire qui soit autant de Montréal que de Québec et d'Ottawa. Et puis, songeons quelle mine de renseignements une telle publication nous assurerait au bout de quelques années ! Ce serait un travail énorme, préparé sans presque aucun effort, pour aplanir la route aux chercheurs futurs.

Il n'y a pas d'homme au courant de certaines études historiques, faites selon son goût et l'occasion, qui ne puisse çà et là nous donner en dix, vingt ou trente lignes un précieux avis, nous signaler l'existence d'un livre, d'un manuscrit, ou même une simple citation perdue dans un ouvrage quelconque et dont les historiens sauraient tirer profit, sur le champ ou plus tard.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières. *L'Intermédiaire* apporterait son bon contingent aux flots de notre grande histoire, qui, malgré son abondance déjà extraordinaire, n'a pas le droit de refuser l'aide qu'on peut lui fournir.

Il n'y a pas de mal à en parler ; qu'on se le dise donc.

*
*
*

Quelqu'un m'a parlé d'un projet qui consisterait à republier trois ou quatre volumes de Charlevoix, ceux-là qui concernent particulièrement l'ancienne Nouvelle-France.

L'idée est bonne. Il paraîtrait que l'on ne tardera pas à l'exécuter. Applaudissons encore à ce bon mouvement.

Charlevoix est devenu rare, par conséquent coûteux, et même assez incomplet, vu les matériaux que l'on a exhumés depuis le temps (1744) où il écrivait. En le complétant, en le rajeunissant pour ainsi dire, l'on rendrait service au peuple canadien dont le vénérable Jésuite a si savamment retracé l'histoire.

Parlant de Charlevoix, je ne puis m'empêcher de citer le nom de M. Shea, auteur d'une traduction, en partie publiée, de *l'Histoire de la Nouvelle-France*. Sans nulle transition, j'arrive à citer aussi les noms de MM. O'Callaghan et Parkman, véritables historiens canadiens par l'esprit dont ils ont su se pénétrer et par les travaux qu'ils nous consacrent, presque chaque année, avec une émulation et une générosité merveilleuses. Aux Etats-Unis, où ces trois écrivains demeurent, ils ont déjà écrit, compulsé, traduit ou annoté assez de livres pour en former une bibliothèque canadienne indispensable aux études historiques sur notre pays. Nous leur tenons tête assez difficilement malgré les nombreux prêtres et les

quelques laïques qui, chez nous, s'occupent des mêmes travaux ; à vrai dire, ces américains nous sont supérieurs sous le rapport de l'élégance que prennent les formes matérielles de leurs livres, sauf toute fois la remarquable édition des œuvres de Champlain, qui vient de sortir des presses si correctes et si artistiques de M. George Desbarats.

Entre autres belles pages d'histoire du Canada, lisons *les Jésuites* de Parkman, où un protestant éclairé rend justice à ce qui nous est cher par dessus tout.

*
*
*

Les plus belles idées ne prospèrent pas à point nommé, chacun sait cela, et c'est pour l'humble signataire de ces lignes, une raison de se consoler de l'échec éprouvé par quelques uns de ses amis et lui-même dans la tentative qu'ils ont faite, l'an dernier, pour composer et publier un livre d'un genre nouveau en Canada.

Voici l'affaire, telle que projetée. Nous nous mettions, douze ou quinze, ou plus si possible, pour dresser un tableau de l'année canadienne, embrassant la description de plusieurs classes de la société, une revue des lettres, un chapitre des entreprises industrielles, une chronique de voyages, une visite dans les cercles artistiques, une liste des livres publiés récemment, quelques pages d'indiscrétions, l'examen des modes, bref, les traits saillants de notre monde canadien en dehors de la scène politique.

Déjà une vingtaine de noms se présentaient d'eux-mêmes à l'esprit des pères du projet ; un dîner préliminaire, destiné à poser la date de fondation, avait été savamment dégusté ; tout marchait à merveille lorsque... nous n'avons pas pu aller plus loin.

Pourquoi cet échec ? Personne ne saurait le dire au juste, mais vous me comprendrez, ami lecteur, si je vous dis que bien d'autres conceptions arrivent à un résultat absolument semblable : rien. Je me console en pensant que l'idée n'étant pas mûre, elle pourra le devenir ; et je vous engage à croire de même.

Cependant, songeons-y dès maintenant. Ne laissons pas s'éteindre un feu parfois difficile à rallumer.

Quel est celui, parmi ceux qui manient la plume, qui dans le cours d'une année, ne pourrait préparer, écrire, corriger, remettre "vingt fois sur le métier" et le "polir sans cesse" un article inspiré suivant ses goûts, ses observations personnelles et son talent et façonné de manière à nous montrer en quelques pages un coin de notre société au moment où nous le livrons ! Je ne pense pas que ce travail soit impossible ; au contraire ! Et comme il serait lu !

Ce serait là un livre à donner en étrennes du Jour de l'An, aussi devrait-on le lancer vers Noël, appuyé de toutes les trompettes de la réclame, car, après tout, cette marchandise vaudrait bien les bonshommes de bois et les cornets de dragées indigestes qui occupent la place d'honneur dans les colonnes d'annonces des journaux, entre le 15 décembre et le 15 janvier.

Décidemment, il n'y a pas à vous le cacher, c'est une superbe entreprise, et le succès qui l'attend sera immense..... si nous trouvons un éditeur.

..

La masse de la population, c'est-à-dire ce que l'on est convenu de nommer le public, ignore à peu près complètement ce qui se passe dans les cercles où l'on travaille, par amour de la patrie et par goût pour les lettres, à débrouiller et à compiler des matériaux destinés à l'histoire du Canada.

Les travailleurs dont je parle accomplissent silencieusement leur part de la grande œuvre commencée dès la fondation de la colonie et continuée, à travers mille vicissitudes, par une succession d'écrivains assez nombreux pour former aujourd'hui une phalange entière, au niveau de nos plus belles gloires nationales.

Si le travail du cabinet ne jouit pas tout d'abord du prestige des luttes au grand jour, comme celles du champ clos politique, il a néanmoins l'avantage de produire des œuvres durables et honorées par la suite. N'oublions donc pas qu'il y a constamment, dans quelques retraites modestes de nos villes et mêmes de nos campagnes, des ouvriers de la pensée, oublieux des intérêts qui captivent autour d'eux les têtes et les cœurs de la foule, livrés à la recherche des manuscrits, à la comparaison des textes historiques, et à la composition de livres qui, au fur et à mesure qu'il nous sont présentés, ajoutent à l'honneur du pays.

Parvenus au point où nous en sommes dans les travaux de ce genre, il est facile de comprendre que jamais le Canada n'a offert le spectacle d'une activité aussi générale sous ce rapport. Je dis générale, mais ce mot doit être pris dans une acception restreinte. Les documents abondent de plus en plus, l'instruction se répand, et les talents sont plus nombreux qu'autrefois, ce qui crée un mouvement tout à fait remarquable sur les bords du Saint-Laurent où les littératures de l'Europe ne se sentent pas encore à vouloir se trouver des émules. Pour nous, c'est différent, nous attachons une très grande importance à la moindre brochure, à la moindre pierre qui aide à élever l'édifice patriotique.

Avant de feuilleter la *Bibliotheca Canadensis* de M. Morgan, je n'avais pas d'idée du nombre des livres écrits sur le Canada. Qu'on se le figure en calculant qu'il y a dans cette liste si utile à peu près un millier de noms d'auteurs !

Et il reste encore tant et tant de manuscrits qu'il faudrait les peser au quintal pour se rendre compte de leur quantité !

Et des cartes, des plans, des gravures ! tout cela inédit et plein d'informations historiques ! Jugez si les amateurs de l'espèce se paient une existence agréable au milieu de ces richesses obscures.

..

Chacun a son humeur, son penchant, son goût décidé, son talent ; ce qui fait que tout le monde n'a pas la même manière de comprendre le bonheur ; tel qui nous entend parler fort chaleureusement d'une chose qui ne l'occupe guère est loin de se douter que l'instant d'après, il nous entretiendra, aussi fort chaleureusement, d'une affaire qui nous est indifférente ; et tous ensemble, cependant, nous nous faisons heureux de ce qui, bien compté, n'occupe que peu de gens.

Je me disais cela l'autre jour en présence de deux de mes amis dont l'un nous avait offert des cigares, uniquement—je le vis bien sur l'heure—pour avoir occasion de nous retenir à entendre sa causerie. La dite causerie n'en était pas une, attendu que notre ami en faisait seul les frais, sans même s'interrompre pour honorer d'un mot nos humbles interpellations. Le discours roulait sur un point de politique palpitant d'intérêt et hérissé d'actualité.

Il appert que notre ami s'était occupé à lire une foule de livres et d'articles de journaux sur cette tant vive question de... je ne me rappelle plus quoi. Et comme, de sa nature, il était enclin à faire flèche de tout bois sur le champ de bataille politique, il s'en donnait, s'en donnait ! C'était, en vérité, très beau à entendre—je me disais : "voilà un homme heureux, il est dans son élément," et, petit-à-petit, insensiblement, j'arrivais à prendre feu à mon tour.

Entraîné que j'étais par l'enthousiasme de notre ami j'allais peut-être prononcer un discours, lorsque mon autre ami, resté parfaitement calme, me poussa le coude. Nous eûmes bientôt pris congé les uns des autres, laissant le politicien abimé dans ses rêveries.

Dès que nous fûmes dans la rue :—Quel enragé ! me dit l'autre, (dont le petit nom est Alfred). J'ai cru qu'il ne finirait pas. A-t-on l'idée qu'un homme prenne un si grand plaisir à poursuivre de pareilles études, lorsqu'il y a tant de choses autrement intéressantes !

—Quant à cela, tu as raison, et du reste je connais tes goûts, il vaut bien mieux bouquiner n'est-ce pas ?

—Bouquiner ! ne dis pas cela en badinant. C'est tout un art.

—Où il n'y a rien les bouquinistes perdent leurs droits. Or, je voudrais bien savoir si en Canada...

—Ta, ta, ta ! c'est bon à dire pour les ignorants, mais parles-en aux gens qui s'y connaissent ! Pas plus tard qu'hier, nous sommes allés, l'abbé C. et moi, dans deux vieux magasins de bric-à-brac, et, en furetant les coins les plus ignorés du réduit, nous avons mis la main sur trois volumes qui dormaient là probablement depuis de longues années. Vois-tu, il reste tant de vieux livres dans les bibliothèques, dans les greniers des anciennes maisons, tant de papiers que l'on porte chez l'encanteur, et qui ne tombent point entre doctes mains, que mes recherches dans les arrières-boutiques des brocanteurs ont toujours quelques bons résultats.

Une fois lancé sur ce sujet, Alfred n'est plus capable de s'arrêter. Après le politicien, j'avais à entendre l'amateur de livres. Fort heureusement pour moi, le penchant de mon ami est tout entier aux recherches historiques ; ce ne sont pas les bouquins qu'il idolâtre, mais les renseignements qu'il y trouve pour l'histoire du Canada. A la fin de la première partie de son discours j'étais déjà entraîné, enlevé, lancé à toute ardeur dans le courant des idées de mon compagnon. Cela valait au moins la politique, et c'était plus nouveau.

Nous avions un itinéraire tracé. Il s'agissait d'aller explorer l'intérieur d'une boutique enfouie dans une rue principale sous un porche peu fréquenté, mais que l'œil perspicace du chasseur de livres avait reconnue.

Sans description aucune, figurez-vous que c'est un sale bouge où sont entassés pêle-mêle une cargaison d'objets ayant appartenu à tous les métiers, à toutes les classes de la société, et tous plus ou moins hors de service. Il y a des plaques de poêle dépareillées, des cordages, des mantelles de soie, des parapluies, des cadenas, des volailles, de la vaisselle, etc., sauf des livres, comme j'en fis promptement la remarque à mon ami.

—Patience, dit-il, nous allons voir.

Puis, s'adressant au maître du lieu, il lui posa la question.

—Ah ! monsieur, non, des livres, voyez-vous, ça ne paye pas, il y a longtemps que je me suis débarrassé de ceux que j'avais.

—*Aca nada*, dis-je à Alfred, allons-nous en.

—Non pas ! fut sa réponse, je vais fouiller un peu, avec la permission du propriétaire.

Et la permission lui étant accordée sans gêne, le voilà en frais de se rendre compte par lui-même de ce que contient le local. Je le suivais d'assez près pour être littéralement couvert de la poussière

qu'il soulevait autour de lui et je commençais à maugréer tout haut lorsque la petite fille du propriétaire se hasarda à dire :

—Mais, papa, il y a une vieille cage à poules pleine de livres et de papiers dans le hangard.

Ce fut un éclair. Alfred se précipita vers le hangard, qui était une écurie abandonnée, et il tomba plutôt qu'il n'arriva sur une espèce de boîte dont un des côtés avait été autrefois garni de barrotins, comme l'indiquaient deux ou trois d'entre eux restés en place.

La caisse était pleine de paperasses et puait à cœur fendre.

Mon ami, n'écoutant que sa passion, empoignait les pièces une par une, les examinait un instant, les mettait de côté dans un certain ordre, puis retournait à la masse.

En une demi-heure, il avait tout tiré, tout vu et son choix était fait.

—Combien pour ce tas ? dit-il au propriétaire en lui désignant quelque volumes et un cahier manuscrit qu'il avait placés à part.

—Dame, ça vaut le prix que ça pourra peser, portons ça aux balances et je vous répondrai ; ces vieilleries sont dans la maison depuis une *citè de temps*, elles y étaient avant mon arrivée ici, il y a une trentaine d'années.

La pesée faite, le prix fut annoncé. Mon ami paya sans hésiter, s'empara des objets et fila avec une promptitude qui me révélait son bonheur.

Une fois dans la rue, il se tourna vers moi et me dit en me regardant droit dans les yeux.

Ce cahier, qui me coûte à peu près 18 sous, je ne le donnerais pas pour cinquante piastres. C'est l'original d'une compilation précieuse de documents historiques dont M. Viger a eu quelques extraits incomplets et qui semblait perdu depuis un demi siècle....

Il n'y eut pas à douter de la valeur de la trouvaille. Dix connaisseurs se prononcèrent le même jour sur l'authenticité du manuscrit. Je n'en revenais pas. Mon ami trouvait cela tout naturel. Quand on cherche, me disait-il, c'est pour trouver quelque chose, j'ai trouvé et j'en suis fier, mais il reste encore nombre de documents dont on ignore l'existence...

Le malheureux n'était pas satisfait, il voulait de suite se mettre à faire d'autres découvertes. L'un de ces jours, il nous reviendra encore de quelque *cave* avec de nouveaux trésors pour l'histoire du pays.

En attendant, la Société Historique de Montréal se prépare à publier le manuscrit trouvé dans l'ex-cage à poules. C'est la nouvelle que je tenais à vous annoncer.

* *

Assez causé sur ce sujet pour le moment. Rien n'empêche d'y revenir. Attendons la huitième année de la *Revue Canadienne*.

Il est onze heures du soir, la cloche de la messe de Minuit va se faire entendre bientôt, quittons-nous sous ses bons auspices et veuillez me permettre, avant de prendre congé, de vous souhaiter à tous une heureuse et prospère année.

24 Décembre 1870.

BENJAMIN SULTE

CHRONIQUE DU MOIS.

Les intrigues de la Prusse font merveille. Guillaume lui-même est étonné de voir l'unité allemande s'effectuer aussi vite. Il y a à peine six mois, il était l'épouvantail de ces petits royaumes et duchés de population tudesque qui craignaient ses vues ambitieuses et perfides.

Qui l'aurait cru ? Aujourd'hui, Bade, la Hesse, le Wurtemberg et la Bavière font cause commune, et, faisant une courbette respectueuse devant le monarque prussien, ils lui décernent le titre d'empereur d'Allemagne. Les protocoles des traités ont été signés et sanctionnés.

Sur les ruines du second Empire français, s'est élevé l'empire gigantesque et menaçant de l'Allemagne.

Le principe des grandes agglomérations nationales inauguré par Napoléon III n'a été pour la France qu'une creuse théorie appliquée au service de la révolution et des sociétés secrètes, tandis que ce même principe a servi à créer une des plus formidables et des plus dangereuses puissances du monde.

Bismark ne peut s'arrêter en aussi beau chemin. Il a essayé toutes les audaces et toutes les hontes. Témoin, la mesure odieuse qu'il a employée contre le roi de Hanovre. Après l'avoir dépouillé de ses états en 1866, il a osé, dès le commencement de la guerre actuelle, mettre tous ses biens sous séquestre. Et, à l'aide de ces capitaux considérables, il a soudoyé par tout l'Europe des agents chargés de soutenir les intérêts de la Prusse.

Bavarois, Wurtembergeois, Hessois et Badois, apprenez par là qu'elles sont les générosités de la Prusse, et de quel fer sera forgé le carcan qu'elle vous mettra au cou à la première occasion favorable.

Les ambitions de Bismark grandissent en proportion des évènements qui se déroulent. Hier, il commençait à croire à la conquête

durable de l'Alsace et de la Lorraine, et cela, sans regarder les orages qui s'amoncelaient derrière lui ; et voilà qu'aujourd'hui, il tourne les regards du côté du Luxembourg. Le renard a trouvé que les raisins n'étaient pas trop verts.

Après le Luxembourg, viendra le tour de la Hollande et puis celui du Danemark, qui a déjà été forcé de lui céder un lambeau de territoire.

Les limites du rêve sont infinies, ainsi sont les vues du ministre prussien. Mais comme dans les rêves, il surgit tout-à-coup quelque chose d'imprévu qui fait crouler les plus solides échafaudages ; de même, on peut s'attendre à ce qu'il surgisse des événements un redoutable inconnu qui renversera l'empire prussien. Le droit de la force ne peut pas plus subsister que le monument bâti sur le sable.

..

N'eût été la lâche capitulation de Bazaine, Paris ne verrait plus cette terrible avalanche de barbares se refouler de plus en plus autour de ses murailles. Le Prince Frédéric Charles ne serait pas venu tomber à toute course sur l'armée de la Loire et empêcher la jonction de cette dernière avec les troupes de Ducrot et de Vinoy. Le mouvement offensif du général d'Aureilles de Paladines, en se faisant simultanément avec les sorties de Paris, aurait ouvert une route immense protégée par les baïonnettes françaises et d'énormes approvisionnements auraient pu parvenir dans la capitale assiégée.

Peut-être, à l'heure qu'il est, la France serait délivrée de l'ennemi et irait, à l'aide de ce résultat décisif, promener jusqu'en Prusse ce drapeau qui a besoin de venger tant d'humiliations.

Malgré ce nouvel échec, on n'a pas encore perdu courage. La haine contre les Prussiens prend de plus profondes racines dans l'esprit de la population. On lève continuellement de nouvelles armées, et on s'avance avec une bravoure, un sang froid et une impétuosité qui ne le cèdent pas aux troupes si bien disciplinées de Von Moltke.

Au nombre des soldats qui se sont signalés dans les derniers engagements, la place d'honneur revient de droit aux zouaves pontificaux. Ils se sont battus avec une valeur audessus de tout éloge, et pendant qu'un corps de 20,000 braves dont ils faisaient partie se faisaient décimer en tenant tête à 60,000 ennemis, ils sauvaient l'armée de la Loire d'un revers considérable, qui aurait eu un résultat désastreux pour les armes françaises. Honneur aux Zouaves Pontificaux ! Honneur à de Charrette, leur digne commandant !

Il est évident que la lutte actuelle est une guerre à mort qui se terminera par l'épuisement et la ruine des vainqueurs aussi bien que des vaincus. D'un côté, c'est une rage d'ambition et de conquête poussée jusqu'au paroxysme ; de l'autre côté, c'est le courage sublime et désespéré qui s'impose les plus incroyables sacrifices. D'un côté, c'est une guerre à outrance pour faire ratifier l'annexion violente d'un territoire étranger ; de l'autre côté, c'est un peuple qui fait couler le sang par toutes ses artères pour conserver son intégrité territoriale. Ici on envoie des centaines de mille hommes à la boucherie par haine du nom français et pour soutenir la plus impertinente des prétentions, là on oppose la résistance la plus héroïque des temps modernes pour conserver une puissance qui s'en va en décombres. Ici on fait jouer les combinaisons les plus misérables et les intrigues les plus hardies ; là on improvise des armées gigantesques malgré les trahisons qui se succèdent comme des coups de foudre.

Au milieu de ces bassesses et de ces grandeurs mises en parallèle, c'est la mort qui règne en souverain et c'est le canon qui est son porte-voix.

Quand donc viendra le jour où la France ne marchera plus avec cet aveuglement fatal qui la conduit au précipice ? Quand brisera-t-elle la statue de Voltaire qui est là debout au milieu de Paris comme un prophète de malheur ? Quand abjurera-t-elle ses erreurs et son impiété et marchera-t-elle, comme les Bretons et les Vendéens, sous les auspices du Dieu qui fait gagner les batailles ? Si les épouvantables désastres qu'elle a subis sont le signal de la régénération et du réveil religieux, il faudra bien reconnaître que le doigt de Dieu était là.

*
*
*

Avez-vous lu le testament de Pierre 1^{er} "empereur et autocrate de toutes les Russies, etc, à tous ses descendants et successeurs au trône et gouvernement de la nation russe ?" Toute la politique russe s'y trouve résumée avec une précision mathématique.

Plusieurs des recommandations du Czar sont déjà des faits acquis à l'histoire, comme le démembrement de la Suède, la conquête de la Perse, et l'envahissement de la Pologne. Il conseillait de "s'étendre sans relâche vers le nord, le long de la Baltique, ainsi que vers le sud le long de la Mer Noire." Il conseillait d'entretenir la nation "dans un état de guerre perpétuelle pour former le soldat," de n'établir un interrègne de paix que pour "améliorer les finances de l'Etat et faire ainsi servir la paix à la guerre et la guerre à la paix dans l'intérêt de l'agrandissement de la Russie." Tel a toujours été et tel est encore le mobile de la politique extérieure de ce pays.

Il recommandait de "*fonder une suprématie universelle par une sorte de royauté ou de domination sacerdotale ;*" et joignant lui-même l'exemple au précepte, il s'était arrogé le titre de chef suprême du schisme oriental. Ainsi il a fondé une unité politique, nationale et religieuse qui lui donnait un contrôle absolu sur la personne de ses sujets, tout aussi bien que sur leurs propriétés et leur conscience. Cette prérogative suprême a été religieusement conservée par Catherine II surnommée l'Infernale, et par l'empereur Nicolas. Par ce moyen les Czars ont conduit leurs sujets comme des automates mis en mouvement par le doigt du mécanicien.

Il y a aussi dans ce testament de Pierre le Grand un article qui est frappant d'actualité. Il recommandait à ses successeurs de "*s'approcher le plus possible de Constantinople et des Indes, leur promettant que celui qui y régnerait serait le vrai souverain du monde.*" La guerre de Crimée a eu pour effet de reculer indéfiniment l'exécution d'un projet aussi ambitieux.

Actuellement la Russie se trouve dans une attitude plus menaçante que jamais pour l'Angleterre dans son commerce des Indes, et pour l'Europe qui se défend avec peine contre les envahissements de plus en plus accentués de cette redoutable puissance.

Les alarmes causées par la circulaire de Gortschakoff ne semblent pas en voie de s'éteindre. Cependant on semble s'entendre pour réunir en janvier prochain un congrès des puissances signataires du traité de Paris de 1856. Il résulte d'après les correspondances échangées de part et d'autre que la Russie ne veut rien céder de ses prétentions originaires. Si la conférence projetée se réunit en prenant pour base la note du ministre russe, ce ne sera guère qu'une assemblée réunie pour donner le signal d'une conflagration générale ; sinon, ce sera de la part de l'Angleterre et de l'Autriche une abdication de l'honneur. Albion préparerait la ruine de son commerce ; l'Autriche effectuerait la désagrégation de son empire, et "l'homme malade" n'aurait qu'à aller dormir dans la fosse qui lui est creusée depuis longtemps.

* *

Le congrès à Washington s'est ouvert par un message du Président Grant au Sénat et à la Chambre des Représentants. Comme toujours, ce n'est qu'un préambule officiel, qui annonce la discussion des plus graves intérêts, qui met en saillie les points culminants de la politique et demande au peuple de dicter, par l'entremise de ses mandataires, sa volonté souveraine.

Ce Message n'est pas un chef d'œuvre de style. Mais quand on a

été général en chef et quand on est Président d'un peuple de trente-huit millions d'âmes, on peut fort bien n'être pas littérateur.

L'amortissement de la dette nationale s'effectue rapidement et tellement bien que la réduction s'en chiffre mensuellement par millions. Les Etats disloqués par la guerre de la sécession reprennent une physionomie plus harmonique ; et, si des esprits maladroits ne viennent réveiller les anciennes inimitiés, on peut compter sur les progrès de la reconstruction.

En somme, la position financière est relativement bonne et va s'améliorant constamment. La politique intérieure semble assez calme pour le présent ; mais, pour l'avenir, rien ne nous assure que les intérêts hétérogènes qui travaillent sourdement les Etats confédérés n'amèneront pas un renversement d'équilibre.

Le roi de Prusse n'est pas le seul personnage qui ait des ambitions d'agrandissement territorial. Demandez au Président Grant ce qu'il pense de l'île St. Domingue et de quelques centaines de pieds de terrain au nord de Pembina. Demandez lui pourquoi il fait si souvent les yeux doux à Cuba, la perle des Antilles, et quelquefois au Mexique qu'il voudrait englober dans l'unité Américaine. Demandez lui pourquoi il trouve le Canada si revêche, malgré les fulminations qu'il lui adresse périodiquement. C'est qu'au fond, il n'est guidé que par des idées d'ambition et d'exclusivisme égoïste. L'occasion se présentait trop opportunément dans son Message pour qu'il n'y préconisât pas les principes de la doctrine Monroe.

Dans l'exposition de sa politique extérieure, il daigne jeter un regard sur nous, et, mieux que cela, c'est à nous qu'il a consacré le paragraphe le plus long de son Message. Aurions-nous par hasard grandi de trente coudées depuis l'existence de la confédération.

C'est sans doute un grand honneur qu'il nous a fait là. Mais il nous a fallu dissiper vite nos illusions quand on l'a entendu dans un langage acerbe et impératif nous rudoyer de la plus belle manière. Ce n'est pas ainsi que nous comprenons les maximes du bon voisinage.

Qu'avons-nous fait pour attirer sur nous une si lourde disgrâce dont l'abrogation du traité de Réciprocité n'était que le prélude ? Nos voisins avaient prétendu nous ruiner en abrogeant ce traité et voilà qu'ils s'aperçoivent qu'ils sont les perdants à ce jeu de basse jalousie. Le projectile qu'ils ont lancé en plein air leur est retombé sur la tête. Qu'y faire ? C'est leur œuvre, et qu'ils subissent les inconvénients de leurs imprudences.

Que penser du Président Grant lorsqu'il se pose en professeur de droit international en émettant ses idées au sujet de la libre navigation du Saint Laurent ? Cette voie naturelle vers l'océan est

ouverte à tout vaisseau qui veut s'y aventurer. Mais cette voie a aussi ses obstacles naturels, les chutes et les rapides, avec lesquels il faut compter. Et vouloir s'approprier le droit de passage en franchise par nos canaux n'annoncerait rien moins que des prétentions absurdes.

Et puis comment apprécier sa politique de représailles, lorsqu'il propose de prohiber le transit par le territoire américain des marchandises à destination du Canada, et d'empêcher les vaisseaux de la Puissance d'entrer dans les eaux de la République ? Cela suffit pour donner une idée passablement médiocre de son libéralisme et de sa hauteur d'intelligence.

Mais là n'est point le plus gros de la difficulté pour le moment. Les américains ont trouvé qu'il était malséant de notre part d'affirmer nos droits et de rejeter leurs prétentions sur la question des pêcheries. Il ne leur a pas suffi de poser des entraves au commerce, et ils ont voulu prendre sur nos propres eaux leurs grands airs de souveraineté. Ce fait par trop audacieux est maintenant refréné grâce aux mesures prises par le parlement fédéral à sa dernière session. De là les hauts cris qu'ils font entendre chaque fois que nous capturons leurs vaisseaux de pêcheries. Et par une fausse interprétation du traité de 1818, conclu entre l'Angleterre et les Etats-Unis, ils osent donner à leurs menaces certaines nuances de droits.

Qui sait si l'Angleterre, en prévision des complications européennes, ne sacrifiera pas les intérêts de la confédération pour satisfaire leurs exigences ?

On sait ce que valent les liens d'affection entre pays et même entre colonies. On peut baser les plus belles théories sur cette idée là, mais lorsque les intérêts sont en jeu, le sentimentalisme n'est qu'un nom sans aucune portée.

..

A la chambre provinciale d'Ontario, les séances de la session actuelle ont été inaugurées par le discours du trône du Lieutenant-Gouverneur Howland. Pas n'est besoin de dire que la décision arbitrale au sujet de la répartition des dettes de la ci-devant Province du Canada a été approuvée par lui carrément et sans ambages. Il considère cette décision comme finale et croit que sur ce point, Ontario n'a qu'à se réjouir et à rendre des actions de grâces. Réjouissances hâtives, sans doute ! Car ici les tempêtes que ce jugement a soulevées sont loin d'être apaisées. On a réclamé d'une manière plus énergique et plus menaçante que jamais ; et la protestation solennelle qui a été expédiée au gouverneur général de

la Puissance annonce que la Province de Québec a pris une résolution mâle et inflexible.

C'est notre devoir de constater que les principaux membres réformistes de la législature d'Ontario ne voient pas du même œil que le gouverneur et ses ministres le mode inique avec lequel le partage de la dette publique a été effectué. M. Blake, chef de ce parti, n'a pas craint de déclarer hautement que l'action du gouvernement d'Ontario dans cette importante matière de finances avait été prématurée et que le retrait de l'arbitre de Québec, avant la décision arbitrale, enlevait beaucoup de "force morale" à ce jugement. M. Blake ne croit pas que sa province ait obtenu plus que de droit, mais il dit qu'elle doit être assez forte et assez généreuse pour réparer aucun tort qui aurait pu nous être causé. Si le cabinet de M. Sandfield MacDonald avait des vues aussi élevées, il serait possible de s'entendre, mais il regarde cette décision *ex parte* comme irrévocablement rendue. On veut même se servir des paroles si équitables de M. Blake pour le démolir au point de vue politique, en le déclarant traître aux intérêts de sa province. On ne peut que condamner de telles manœuvres de parti.

Les conditions financières d'Ontario sont des plus prospères. Les fonds du budget provincial seront employés à améliorer le système des écoles communes, à promouvoir l'éducation agricole, industrielle et commerciale, à donner une forte impulsion aux communications par voies ferrées et à attirer, comme par le passé, un courant d'immigration qui puisse lui conserver la prépondérance acquise. Tel est en résumé, à part l'expédition des bills privés, le programme des travaux de cette session.

Avec un pareil canevas et avec ses immenses ressources, la Province avait droit de formuler les plus belles espérances pour l'avenir. La richesse et le progrès matériel rendent les états florissants; mais cela ne suffit pas, il faut encore cet esprit de justice qui leur donne la force morale.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

BIBLIOGRAPHIE.

Personal and Military History of Philip Kearny, by J. Watts de Peyster, New-York, Rice and Gage, publishers 1869. 516 pages,

Un livre nouveau m'arrive de New-York. C'est l'histoire de l'un des plus intrépides officiers des armées américaines qui a figuré notamment au Mexique et ensuite dans la guerre de sécession.

Imprimé avec soin, orné de gravures, relié superbement, ce livre attire tout d'abord l'attention. Quand on le lit, on suit avec intérêt les diverses phases de la carrière du héros dont il décrit les exploits. Je vais essayer d'en donner une idée aux lecteurs de la *Revue* :

Philip Kearny était un fils de ces anciennes familles américaines qui conservent encore la tradition des premiers temps de la colonie, et qui, de père en fils, remplissent dans leur pays des charges honorables et importantes. Il s'est montré digne de sa lignée, comme il est facile de s'en convaincre en voyant ses brillants états de services.

De 1837 à 1839, il fit ses premières campagnes, dans le *Far West*, où son jugement prompt et calculé attira l'attention de plusieurs personnes notables. Puis il passa en France, y suivit le cours d'instruction de cavalerie de Saumur, se rendit en Algérie où il servit avec le grade de lieutenant contre les Kabyles, acquit une grande connaissance de la conduite de la cavalerie dans les guerres irrégulières des bois, des montagnes et des plaines, si nécessaire au Mexique, en Algérie et dans le *Far West* ; de là, il revint dans son pays natal, fit partie de l'expédition de 1845 vers les Montagnes-Rocheuses, fut attaché, l'année suivante, à l'état-major du général Scott, dans la fameuse guerre qui aboutit à la prise de Mexico, se couvrit de gloire et revint dans sa famille avec un bras de moins mais ayant obtenu un grade élevé et, ce qui vaut encore mieux, l'estime de ses chefs et de l'armée. A cette époque le major Philip Kearny était une célébrité militaire et les Etats-Unis le considéraient comme une de leurs grandes ressources pour l'avenir, en cas d'une guerre quelconque.

La paix l'ayant rendu à lui-même, nous le retrouvons à Paris en 1859-1860, rendant des services à la cause des Etats Unis du Nord ; puis comme

volontaire il se bat à Solferino, est décoré de la Légion d'honneur, accourt immédiatement après cela à l'appel de son pays, exerce des commandements de plus en plus considérables pendant la guerre de sécession et meurt major-général, entouré de l'estime de tous ceux qui, de loin ou de près, ont pu l'apprécier.

Une aussi belle vie méritait la reconnaissance de l'histoire. Un parent de Kearny, le major-général Watts de Peyster, écrivain distingué et membre de plusieurs sociétés savantes, a recueilli les documents qui se rattachent à la carrière du héros. C'est ce livre qui m'occupe aujourd'hui.

Avec le temps, le jour se fera tout à fait sur les personnages qui ont figuré dans la lutte mémorable de la sécession. Le monde s'est étonné en voyant que les Américains ont pu trouver au besoin parmi eux nombre d'officiers à qui le métier des armes semblait chose facile et déjà connue, mais en étudiant de plus près ce point si important, l'on verra que la plupart des chefs de leurs armées étaient, comme Kearny, de véritables hommes de guerre, formés à bonne école et restés dans l'ombre, faute d'une occasion propre à révéler leurs talents. L'habitude, assez sage d'ailleurs, que nous avons acceptée de ne pas croire ce que disent les gazettes nous a empêché d'apprécier à leur valeur les célébrités de l'armée américaine, mais en changeant de genre de lecture, c'est-à-dire en consultant les livres qui ont été écrits là dessus, il n'est pas possible de ne pas changer aussi d'opinion et de ne pas accorder notre admiration aux chefs dont la renommée est désormais liée aux noms des grandes batailles de la guerre contre le Sud.

Kearny était regardé par ses compagnons d'armes comme le Murat américain. Sa bravoure atteignait les limites du possible, et l'on cite de lui des charges de cavalerie qui ressemblent absolument aux élans téméraires du fougueux roi de Naples. C'est ainsi qu'il arriva un jour, suivi de quelques cavaliers jusqu'aux portes de Mexico, où il se trouva entouré par les fuyards de l'armée ennemie, combattant toujours, recevant des coups de tous les côtés, les rendant avec usure et poussant son cheval jusque dans la place. Il perdit un bras en ce lieu, mais le premier il avait pénétré sabre en main dans la ville assiégée et cela suffisait à son ambition de soldat.

BENJAMIN SULTE.

Etudes biographiques: M. l'abbé Rimbault, archi-prêtre, curé de Nicolet, etc., M. l'abbé Leprohon, archi-prêtre, directeur du Séminaire de Nicolet, etc. Québec, Augustin Côté et Cie, Imprimeurs-Editeurs.

Les lettres canadiennes s'enrichissent tous les jours de quelques précieuses et importantes productions. Il y a quelques mois la presse signalait à l'attention publique un roman plein de verve et d'originalité, dû à la plume d'un jeune écrivain de talent et d'avenir, M. Marmette. Hier encore, un autre livre rempli de causeries amusantes, d'histoires et de travaux remarquables par le fond et la forme, venait offrir, aux amis de la littérature, une nouvelle occasion d'encourager le talent et de récompenser le travail d'un écrivain déjà bien connu et apprécié du public, M. le Dr. LaRue.

Aujourd'hui une œuvre nouvelle vient encore de s'ajouter à notre précieuse collection d'ouvrages historiques. Les deux études biographiques de M. l'abbé Rimbault et de M. l'abbé Leprohon, publiées chez Côté et Cie, seront lues avec plaisir, nous n'en doutons pas, par tous les amis de l'éducation, spécialement par ceux qui forment partie de la grande famille des

élèves du séminaire de Nicolet. Le modeste auteur qui a crayonné ces deux intéressants portraits n'a pas jugé à propos de donner son nom au public. C'est déjà, selon nous, une garantie et une recommandation en faveur de son travail. Dans notre siècle avide de bruit et de célébrité, on comprend peu les motifs qui engageaient autrefois tant d'écrivains célèbres à dérober leurs noms et leurs ouvrages aux éloges et aux louanges de leurs contemporains. Une aussi grande délicatesse n'est plus de mode aujourd'hui. Personne ne veut courir le risque de partager avec son voisin la gloire d'un ouvrage qui lui appartient tout entier, et il nous paraît peu enviable d'attendre après sa mort pour jouir de l'estime et de la considération de ses compatriotes.

Néanmoins malgré la grande humilité de notre auteur, un œil exercé reconnaît sans peine, dans ces deux études, la plume facile et savante qui a enrichi notre histoire d'un grand nombre d'ouvrages et de travaux précieux, entre autres : *Etudes sur Dambourgès, Sillery, Sarazin, Ile d'Orléans, Monseigneur McDonnell*, avec une foule de recherches et de renseignements importants, toujours recueillis avec plaisir par le petit groupe d'archéologues qui s'occupent avec tant d'ardeur, à éclaircir et à dévoiler les nombreux mystères de notre intéressante histoire.

La biographie de M. Raimbault remet en lumière un de ces grands caractères, un de ces hommes éminents dont la vie est remplie et sans bruit. Français de naissance, jeté par la révolution sur les rives du Canada, il sut donner à sa patrie d'adoption l'intérêt et le dévouement qu'il avait pour son propre pays. Comme curé et comme directeur d'une maison d'éducation, il sut remplir ses devoirs avec le même zèle et la même onction, et s'attirer la confiance, l'estime et le respect de ses paroissiens et de ses élèves. Mais ce qui rend surtout sa mémoire précieuse, c'est la part active qu'il a prise au progrès et aux développements du séminaire de Nicolet. Il a consacré à cette œuvre près de vingt-cinq années de travaux et de sacrifices. Aussi eût-il en mourant la consolation de léguer à sa nouvelle patrie, un monument digne du grand évêque qui en avait encouragé la construction, et du pays pour lequel il allait devenir une source inépuisable de lumières et de vertu.

Nous avons suivi avec un intérêt toujours croissant le récit des différentes phases de la vie de cet homme de bien, uniquement occupé de la gloire de la religion et du bonheur de ses semblables. Au milieu des épreuves du règne de la terreur en France, en présence des dangers continuels et des émouvantes péripéties de sa fuite en Angleterre, il montra partout le même calme, la même dignité, la même confiance inaltérable en Dieu. On aime à revoir ce vertueux exilé, établi quelques années plus tard au presbytère de l'Ange-Gardien au milieu d'une population religieuse et candide, qui lui rappelait les touchants souvenirs de son pays, se préparant dès lors autant qu'il le pouvait aux difficiles devoirs de l'enseignement. Parmi ses jeunes élèves on remarque avec plaisir des noms devenus depuis célèbres : M. Painchaud, prêtre, fondateur du collège Sainte-Anne, le fils du général Schuyler de New-York, qui se distingua plus tard dans la guerre de l'indépendance, et le général Hardings, plus tard Sir Hardings, l'ami de Wellington et un des grands dignitaires de l'empire britannique.

La vie de M. l'abbé Leprohon, canadien de naissance, n'offre au lecteur ni la même variété, ni le même éclat. Son existence, plus calme et moins mêlée aux événements du dehors, n'en présente pas moins cependant des traits marquants, des circonstances remplies d'intérêt. Pendant vingt-cinq ans passés, il fut lui aussi, l'appui, le soutien et l'ornement du Séminaire de

Nicolet. Ami dévoué de M. Rimbault, il partagea avec lui pendant sa vie les soucis et les embarras de l'administration de ce vaste établissement, et fut, après la mort de ce dernier, le digne continuateur de son œuvre et de ses travaux. Ces deux vaillants soldats de la bonne cause sont inséparables l'un de l'autre, et nous devons savoir gré à l'auteur d'avoir réuni leurs biographies dans un même volume. Leur mémoire doit être confondue dans un même sentiment de reconnaissance et de gratitude, leur existence ayant été consacrée à travailler en commun à la grande et noble cause de l'éducation.

Nous aimons, quand nous avons le plaisir d'assister aux grandes fêtes du Séminaire de Nicolet, à contempler dans ses salles, les portraits de ces deux prêtres distingués. Ils sont là pour témoigner à la postérité, l'amour et le respect que cette digne maison leur conserve, et pour servir de modèle à leurs fidèles successeurs dans l'œuvre toujours si difficile, et aride parfois de l'enseignement. Le Séminaire de Nicolet a raison d'être fier de son passé, et la confiance et la popularité dont il jouit sont une preuve de l'excellence et de l'efficacité des services qu'il a rendus et qu'il rend encore tous les jours à la religion et à la patrie.

Soyons donc reconnaissants envers l'écrivain fécond, l'auteur érudit qui vient d'arracher, aux envahissements de l'indifférence ou de l'oubli, deux mémoires conservées si précieusement à Nicolet, et si dignes de l'être. Remercions-le de consacrer à des travaux aussi intéressants qu'instructifs, les rares heures de loisir que lui laissent les soins multipliés d'un laborieux apostolat.

J. BLANCHET.

FIN DU TOME SEPTIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME SEPTIEME DE LA "REVUE CANADIENNE."

JANVIER 1870.

	PAGES
L'Abbé Picquet, par M. JOSEPH TASSÉ.....	5
Une Promenade sur la voie Appienne, (suite), par M. A. O'DONNELL, Pire....	24
Chronique du mois, par M. B. A. TESTARD DE MONTIGNY.....	41
Deux Épaves, (suite), par M. PARSEVAL-DESCHÈNES.....	50
Bibliographie: La Vallée de la Maniawa. Récit de Voyage par J. R. Montréal, Typographie le "Nouveau-Monde," No. 27 Rue St. Vincent, 1819, par M. ALPH. DESJARDINS.....	73
The Year Book and Almanac of Canada for 1867, 1868, 1869, and 1870, being an annual statistical abstract for the Dominion and a record of legislation and of public men in British North America. By Arthur Harvey, F. S. S. Ottawa. John Lowe & Co. Publishers, Montreal, par M. JOSEPH TASSÉ.....	74
History of the Settlement of Upper Canada, with special reference to the Bay Quinte par M. Canniff; 670 pages, Toronto, Dudley & Burns, 1869, par M. BENJAMIN SULTE.....	75
Le Canada. par A. Froust de Fontpertuis. Paris, Joseph Albanel, libraire, 1867, 264 pages, par M. JOSEPH TASSÉ.....	79
Mémoire sur la question de fusion des sociétés littéraires et scientifiques de Montréal par F. X. A. Trudel, ancien président de l'Union Catholique et du Cercle Littéraire. Montreal. Des presses à vapeur de "La Minerve," pp. 32, par M. J.-T.....	80

FÉVRIER.

Notes de voyage, etc, par M. J. M. LEMOINE.....	81
Le Crucifix outragé.—Un procès de sorcellerie à Montréal, 1742, par M. FAUCHER DE ST. MAURICE.....	92
L'Abbé Picquet, (suite et fin), par M. JOSEPH TASSÉ.....	102
Le Rêve du Bucheron, (Poésie), par M. EUSTACHE PRUD'HOMME.....	119
Une Promenade sur la voie Appienne, (suite et fin), par A. O'DONNELL, Pire....	124
Deux Épaves, (suite), par M. PARSEVAL-DESCHÈNES.....	131
Chronique du mois, par M. B. A. TESTARD DE MONTIGNY.....	148
Bibliographie: Les Laurentiennes, par Benjamin Sulte. Montréal, Eusèbe Sénécal, Imprimeur-Editeur, 1870, 208 pages, par M. JOSEPH TASSÉ....	158
Le Dernier Chant du Cygne sur le Tunus du Gallicanisme.—Réponse à Mgr. Dujardin, par Mgr. de Bitha. Montréal, des presses à vapeur de la "Minerve", par M. ALPH. DESJARDINS.....	159

MARS

Le Capitaine Frédéric Rolette, par M. B. A. TESTARD DE MONTIGNY	161
Mouvement de la Population Française au Canada, par M. A. LEGOYT.....	171
Journal des Opérations de l'Armée Américaine, lors de l'invasion du Canada en 1775-76, par M. J. B. Badaeux, notaire de la ville des Trois-Rivières. (Publié sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec).	186
Rose, (Poésie) par M. EUSTACHE PRUD'HOMME.....	203
Deux Épaves, (suite) par M. PARSEVAL-ESCHÈNES.....	205
Chronique du mois, par M. B. A. TESTARD DE MONTIGNY.....	219
Causerie: <i>Les Laurentiennes</i> , par M. A. B. ROUHIER.....	229
Bibliographie: Histoire de la Ville des Trois-Rivières et de ses environs, par Benjamin Sulte. Première livraison, (depuis la découverte du Canada jusqu'à l'année 1657). Montréal, Eusèbe Senécal, Imprimeur-Éditeur. par M. JOSEPH TASSÉ	235
Le Pape Honorius, réponse au Révérend Père Gratry, par M. L. Collin, prêtre de St. Sulpice. Brochure in-8 de 41 pages, Montréal, des ateliers de la "Minerve," par M. OSCAR DUNN.....	236
Souvenirs du Jubilé Sacerdotal de MM. Clément et Joseph Aubry, célébré au Séminaire de Ste. Thérèse, le 16 Février 1870. Des presses à vapeur de la "Minerve," par M. ÉLIE TASSÉ	238
Canadian Biography. The last three Bishops appointed by the Crown for the Anglican Church of Canada, by Fennings Taylor. Montreal, John Lovell, Printer, 281 pages, par M. JOSEPH TASSÉ	238

AVRIL.

Les habitants du Nord-Ouest, par MGR. TACHÉ.....	241
Journal des Opérations de l'Armée Américaine, lors de l'invasion du Canada en 1775-76 Par M. J. B. Badaeux, Notaire de la ville des Trois-Rivières. (Publié sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec).	267
Le Canada en Europe, par N. FAUCHER DE ST. MAURICE.....	277
Irlande, (Poésie), par M. JAMES DONELLY	283
Reste toujours petit, (Poésie), par M. WILLIAM CHAPMAN.....	287
Louis Veullot et les Zouaves Canadiens, par M. JOSEPH TASSÉ	289
Deux Épaves, (suite), par M. PARSEVAL-DESCHÈNES.....	295
Chronique du mois, par M. B. A. TESTARD DE MONTIGNY.....	307
Bibliographie: Archives of Nova Scotia, Selections from the public docu- ments of Nova-Scotia, Published under a resolution of the House of Assembly, passed March 15th, 1865.—Translated from the French by Benjamin Curren, D. C. L.—Edited by Thomas B. Akins, D. C. L. com- missioner of Public records.—757 pages, Halifax, N. S. 1869, par M. BENJAMIN SULTE.....	315
Histoire de Saint Augustin, par M. Poujoulat, ouvrage couronné par l'Académie Française, et approuvé par Mgr. Alfred Mame et Fils, Paris, 2 beaux vols. in-8, reliés \$2.00. Tours, Alfred Mame et Fils, Éditeurs, à Montréal, chez J. B. Rolland et Fils, par M. A. DESJARDINS.	318
Album Canadien. Histoire. Archéologie. Ornithologie, par J. M. LeMoine. De l'atelier du <i>Canadien</i> , 1870. 119 pages, par M. JOSEPH TASSÉ	319

MAI.

Salomon Juneau, par M. JOSEPH TASSÉ.....	321
Journal des Opérations de l'Armée Américaine, lors de l'invasion du Canada en 1775-76. Par M. J. B. Badaeux, Notaire de la Ville des Trois-Rivières. (Publié sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec). —(Suite et Fin.).....	329
L'Île Manitouline, par M. CHS. DE LAMORANDIÈRE.....	346
Les Beaux Jours d'Autrefois, (Poésie) par M. EUSTACHE PRUD'HOMME.....	354
Deux Épaves, (suite) par M. PARSEVAL-DESCHÈNES.....	356
Chronique du Mois, par M. B. A. TESTARD DE MONTIGNY.....	375

Bibliographie : La Province de Québec et l'Immigration Européenne, par M. L. W. TESSIER	382
Sketch of the North West of America, by Mgr. Taché, bishop of St. Boniface, 1868. Translated from the French, by Captain D. R. Cameron, royal artillery.—John Lovell, Montréal, 1870, par M. BENJAMIN SULTE...	383

JUIN.

Deux Épaves, (suite et fin), par M. PARSEVAL-DESCHÈNES	385
Droits politiques des Juifs en Canada, par M. JOSEPH TASSÉ	407
Les Miettes de l'Histoire, par M. BENJAMIN SULTE	426
Les Excentricités sociales et religieuses de la Nouvelle Amérique par M. ÉMILE JONVEAUX	444
Chronique du Mois, par M. B. A. TESTARD DE MONTIGNY	455

JUILLET.

Les Excentricités Sociales et Religieuses de la Nouvelle Amérique, (suite) par M. ÉMILE JONVEAUX	465
Les Fêtes Patronales des Canadiens-Français, par MM. HUBERT LARUE, H. A. B. VERBEAU, BENJAMIN SULTE	485
Spencer Wood, par M. J. M. LEMOINE	497
Le Lac Désolé, par M. ÉMILE JONVEAUX	505
Chronique du Mois, par M. B. A. TESTARD DE MONTIGNY	538

AOÛT.

Les Lépreux de Tracadie, par M. E. LEF. DE BELLEFEUILLE	545
Excentricités sociales et religieuses de la Nouvelle Amérique, (suite et fin), par M. ÉMILE JONVEAUX	575
Au Ruisseau, (Poésie), par M. E. PRUD'HOMME	592
Le Lac Désolé, (suite et fin), par M. ÉMILE JONVEAUX	594
Chronique du Mois, par M. E. PRUD'HOMME	610
Bibliographie : Le Canada au point de vue économique, par Louis Strauss, élève-consul de Sa Majesté le roi des Belges. Librairie Internationale, 15, Boulevard Montmartre, à Paris ; A. Lacroix, Verbœckhoven et Cie., à Bruxelles, Livourne et Leipzig, 1867, 280 pages, par M. BENJAMIN SULTE	621
Éléments de Botanique et de Physiologie végétale, par l'Abbé O. Brunet, par M. le Dr. L. J. P. DESROSIERS	623
Thoughts on Defence, from a Canadian point of view. By a Canadian. John Lovell, éditeur, Montréal, 1870. 55 pages, par M. BENJAMIN SULTE.	623

SEPTEMBRE.

Dissertation sur le Pape, par M. J. S. RAYMOND, Ptre	625
Le Territoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson, par M. JULES DE LASTEIGNE.	652
A la France, (poésie) par M. E. PRUD'HOMME	668
Pensées du Soir, (poésie) par M. WILLIAM CHAPMAN	671
Scènes de la Vie Canadienne, par ""	673
Chronique du Mois, par M. E. PRUD'HOMME	688
Bibliographie : Affaire Guibord.—Question de refus de sépulture. Rapport de la cause avec le texte du Jugement de Son Honneur le Juge Mondelet. —Reproduction de la <i>Minerve</i> . Montréal, des presses à vapeur de la <i>Minerve</i> , 1870. Brochure grand in-8 de x-159-17 pp. Prix 50 cts. Cour Supérieure, Montréal.—Plaidoiries des avocats <i>in re</i> Henriette Brown vs La Fabrique de Montréal.—Refus de sépulture, Montréal, Typographie Louis Perrault et Cie., 1870. Brochure in-8. Réflexions d'un Catholique à l'occasion de l'affaire Guibord, Montréal. Des presses à vapeur de la <i>Minerve</i> . Brochure grand in-8 de 16 pp., par M. E. LEF. DE BELLEFEUILLE	698

Observations et Commentaires sur les titres XVII et XVIII du Code Civil du Bas-Canada contenant la loi des privilèges et hypothèques et celle de l'enregistrement des droits réels suivis d'un projet de loi contenant les vues de l'auteur sur les moyens à prendre pour rendre le système hypothécaire plus complet, par J. A. Hervieux, notaire à St. Jérôme et registrateur du comté de Terrebonne. Prix \$1.00. Montréal, C. O. Beauchemin et Valois, libraire-imprimeur. Brochure in-8, 194 pages, par M. E. LEF. DE BELLEFEUILLE.....	702
--	-----

OCTOBRE.

Le Territoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson, par M. JULES DE LASTEIGNE.	705
Dissertation sur le Pape, par M. J. S. RAYMOND, Ptre.....	724
Un Episode de la Guerre de 1812, par M. JOSEPH TASSÉ.....	753
Scènes de la Vie Canadienne, par ***.....	756
Chronique du Mois, par M. E. PRUD'HOMME.....	770
Bibliographie : François de Bienville : Scènes de la vie Canadienne au XVIIIe siècle, par Joseph Marmette. A Québec, chez Léger Brousseau, Imprimeur-Éditeur, 1870, 290 pages, par M. BENJAMIN SULTE.....	777

NOVEMBRE.

Scènes de la Vie Canadienne, (suite et fin) par ***.....	785
Les Chemins à Lisses de Bois, par M. HUBERT LARUE.....	792
Notice Biographique sur Mgr. F. BAILLARGEON, Archevêque de Québec, par M. BENJAMIN PAQUET, Ptre.....	798
Novembre, (Poésie) par M. W. CHAPMAN.....	816
Nuit d'Automne, (Poésie) par M. L. H. FRÉCHETTE.....	818
Souvenirs de l'Amérique Méridionale, par M. A. MICHEL.....	820
La Compagnie des Cent Associés, par J. O. DION.....	847
Chronique du Mois, par M. E. PRUD'HOMME.....	855
Bibliographie : Petit Manuel d'Agriculture à l'usage des Ecoles Élémentaires, par M. Hubert LaRue, Québec. Atelier typographique de Léger Brousseau, 52 pages, par M. JOSEPH TASSÉ.....	863

DÉCEMBRE.

Françoise (Nouvelle), par M. A. DE F.....	865
Le Chemin à Lisses de Colonisation du Nord de Montréal, par M. E. LEF. DE BELLEFEUILLE.....	899
Livres et Bouquins, par M. BENJAMIN SULTE.....	920
Chronique du Mois, par M. E. PRUD'HOMME.....	930
Bibliographie : Personal and Military History of Philip Kearny. by J. Watts de Peyster, New-York, Rice & Gage, Publishers, 1869. 516 pages, par M. BENJAMIN SULTE.....	937
Études Bibliographiques : M. l'Abbé Raimbault, Archi-prêtre, curé de Nicolet, etc. ; M. l'Abbé Leprohon, Archi-prêtre, Directeur du Séminaire de Nicolet, etc. Québec, Augustin Côté et Cie., Imprimeur-Éditeurs, par M. J. BLANCHET.....	938
Table des Matières.....	941